



Les nouvelles étoiles de la pub

Cahier Actuel, page B1

Penelope Cruz

La Presse

cyberpresse.ca



Baseball, Page S7

Les Montréalais n'ont pas confiance en George Gillett

Cahier Sports, page S4



MONTRÉAL | MARDI 29 MAI 2001 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 117^e ANNÉE > NO 215 > 72 PAGES > 6 CAHIERS | 60 C TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70C

« Allez voir vos amis de NDG »

En entrevue à *La Presse*, Bernard Landry rassure les anglophones sur les répercussions de la loi 170

DENIS LESSARD

LES ANGLOPHONES qui s'inquiètent des répercussions des fusions municipales sur les services dans leur langue peuvent être facilement rassurés, estime Bernard Landry.

« Qu'ils aillent voir leurs amis de Notre-Dame-de-Grâce. Ce sont des Montréalais depuis toujours, ils le sont tellement qu'ils disent encore ND-djee, à l'anglaise. Ont-ils été mal servis par la Ville de Montréal, par la police de la CUM ? La réponse est non. Ils ne se sont jamais plaints de quoi que ce soit, c'est un exemple patent qu'on a sous les yeux », a souligné le premier ministre dans une entrevue accordée hier à la rédaction de *La Presse*.



Bernard Landry

s'inscrit en faux contre leurs inquiétudes sur les risques d'assimilation que représentent ces fusions pour les anglophones.

Depuis longtemps, les résidents de NDG « reçoivent totalement les services dans leur langue de la Ville de Montréal existante ». Et dans la future ville, « ce sera la même chose, et en plus il y aura des arrondissements bilingues... Si c'est bon à Chicoutimi-Jonquière, si c'est bon pour Sillery et Sainte-Foy, c'est bon pour Côte-Saint-Luc et Montréal », relève le premier ministre.

Il se rebiffe quand on soumet les arguments de l'avocat Guy Bertrand pour qui les fusions servent à empêcher Montréal d'être une ville bilingue et à éliminer de l'arène politique les leaders fédéralistes qu'ont toujours

Voir NDG en A2
Autres textes en A4 et A15



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Grand émoi pour de la mie de pain

La rue Sherbrooke, à l'angle de la rue des Érables, a pris les allures d'un film policier en fin d'après-midi hier. Plusieurs citoyens ont alerté le SPCUM après avoir vu deux hommes, à l'intérieur d'un logement, qui pointaient une arme vers les passants. Prenant la menace au sérieux, les policiers ont rapidement déployé une équipe d'intervention. Les deux hommes, âgés d'une cinquantaine d'années, ont été arrêtés vers 17 h 15 et c'est alors que les policiers ont découvert que leurs projectiles étaient constitués de mie de pain. Les deux hommes devront tout de même s'expliquer devant le juge.

Le cellulaire devrait être interdit dans les autos

L'Association médicale canadienne estime que son usage augmente le risque de collision



ANDRÉ NOËL

LES GOUVERNEMENTS doivent réglementer l'usage du téléphone cellulaire en voiture, car il augmente le risque de collision de quatre fois, propose le *Journal de l'Association médicale canadienne* (JAMC) dans l'éditorial de sa dernière livraison.

« Le téléphone mobile n'est qu'un début, souligne le JAMC. Les ordinateurs, télécopieurs et écrans vidéo commencent aussi à faire leur apparition au tableau de bord. De toute évidence, il s'impose de réglementer l'utilisation du téléphone et d'autres sources de distraction du conducteur. » Dans le même numéro, les docteurs Donald Redelmeier, professeur de médecine à l'Université de Toronto, et Robert Tibshirani, de l'Université Stan-

ford en Californie, rappellent les conclusions de leur recherche, l'une des plus convaincantes réalisées jusqu'à maintenant selon le JAMC. L'Association médicale canadienne représente quelque 25 000 médecins canadiens.

Les chercheurs ont analysé les dossiers de facturation des services de téléphonie cellulaire des conducteurs victimes d'accident (avec leur consentement), afin d'étudier leur comportement au téléphone immédiatement avant l'accident.

Ils ont découvert que les conducteurs couraient quatre fois plus de risques d'être impliqués dans une collision en utilisant un téléphone mobile qu'en n'utilisant pas un tel téléphone. « Utiliser le téléphone cellulaire est beaucoup plus risqué qu'écouter la radio, parler aux passagers ou faire d'autres activités courantes

en voiture », affirment-ils.

Les chercheurs ont analysé les facteurs qui auraient pu fausser leurs conclusions, mais n'en ont pas trouvé de significatifs. Les collisions étaient aussi nombreuses le jour et la nuit, ce qui laisse croire qu'elles n'étaient pas provoquées par l'alcool, des problèmes de vision ou d'autres conditions. Elles étaient aussi nombreuses l'été que l'hiver, ce qui suggère que les résultats ne changent pas selon l'état de la chaussée.

Enfin, les risques relatifs étaient identiques lorsque le conducteur recevait ou faisait un appel, ce qui laisse supposer que ce n'est pas tant le fait de composer un numéro qui est la source de distraction

Voir CELLULAIRE en A2

Primes au rendement à l'École polytechnique

Une somme correspondant à 4 % de la masse salariale a été distribuée à cette fin

MARC THIBODEAU

L'HEURE est décidément à la « performance » au sein du réseau universitaire de la province et le personnel des institutions n'échappe pas au phénomène.

Signe des temps, l'École polytechnique a entrepris d'introduire dans les conventions collectives de son personnel des clauses qui prévoient le versement de primes devant être modulées en fonction du rendement de chaque employé.

Un porte-parole de l'université, François Brochu, a indiqué hier

que cette initiative visait d'abord et avant tout à reconnaître de façon concrète « l'excellence » au sein de l'institution.

Jusqu'à maintenant, des ententes en ce sens ont été conclues avec les cadres, le personnel de direction ainsi que les professeurs, ces derniers recevant annuellement un « supplément de traitement académique » réparti au moins partiellement en fonction de critères de rendement. Pour 2000-2001, une

Voir PRIMES en A2

DÉCRIMINALISATION DE LA MARI

Les policiers sont contre; Chrétien demeure ambigu

Presse Canadienne

OTTAWA — Le jour même où l'Association canadienne des policiers exprimait sa ferme opposition à la décriminalisation de la marijuana, le premier ministre Jean Chrétien a refusé hier de prendre position sur cette question. Mais il n'a pas écarté pour autant une telle mesure.

Le député réformiste Keith Martin, médecin, a d'ailleurs déposé hier un projet de loi privé — virtuellement condamné à être relégué aux oubliettes — qui dépénaliserait la possession simple de marijuana et en ferait une infraction possible

d'une amende pouvant atteindre 1000 \$.

M. Chrétien a déclaré que cela ne faisait pas partie du programme gouvernemental pour le moment. Il a souligné qu'il y avait actuellement un débat public sur la question. « Et c'est très bien », a-t-il commenté.

Toutefois, pour l'instant, le gouvernement s'en tient à l'utilisation de la marijuana à des fins médicales. « Je suis pour la politique du gouvernement », a-t-il répondu quand on lui a demandé s'il était

Voir MARIJUANA en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	Forum	A15
Arts	cahier C	Horoscope	E6
- horaire spectacles	C4	Le monde	A10-A13
- horaire télévision	C2	Loteries	A2, A4, A13
- Louise Cousineau	C2	Montréal Plus	cahier E
- Nathalie Petrowski	E3	Mots croisés	E3, E8
Bandes dessinées	E3	Mot mystère	E10
Bridge	E7	Petites annonces	
Décès	E7	- immobilier	E4, E5
Économie	cahier D	- marchandises	E5
Éditorial	A14	- emplois	E5
Êtes-vous observateur	E4	- automobile	E5-E8
Feuilleton	E3	- affaires	D4
		Politique	A4, A6, A7

MÉTÉO

Voir page S16

Quelques averses
Maximum 16, minimum 7



6 21924 98765 1

GRAND PRIX DE POPULARITÉ

CIVIC BERLINE **15 800\$*** à l'achat

*P.D.S.F. de la berline Civic DX 2001 (modèle ES1521PX) neuve. Transport et préparation (850 \$), ainsi que taxes, immatriculation et assurance en sus. Sujet à l'approbation du crédit. Tous les détails chez votre concessionnaire Honda. www.honda.ca

Vos concessionnaires Honda du Québec

HONDA

LA CIVIC : LA VOITURE LA PLUS VENDUE AU QUÉBEC

DEMAIN DANS LA PRESSE

Le dernier tabou

Un adolescent de 15 ans s'est enlevé la vie à la sortie de l'école, dans la région de Québec, le 9 mai. Pourquoi ? Personne ne le sait. Une piste existe, cependant. Peu avant son suicide, le jeune homme s'était fait traiter de gay... Son cas n'est pas unique. À coups d'insultes ou de jambettes, l'homophobie prolifère dans les écoles. Après avoir longtemps fait l'autruche, le milieu de l'éducation commence à réagir. L'homosexualité va-t-elle enfin sortir du placard ?

À lire demain dans le cahier *Actuel*.



LOTÉRIES

LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 7-7-6 > À quatre chiffres : 4-5-0-7

POUR NOUS JOINDRE

La Presse 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9
www.cyberpresse.ca

RÉDACTION (514) 285-7070

Nouvelles générales
general@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Éditorial, Forum
edito@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4816

Actuel
actuel@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Auto, Mon toit, Santé Voyages
aso@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6972

Quoi faire aujourd'hui
quoifaire@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

Arts, Spectacles, Cinéma, Livres
arts@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4814

Économie
econo@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-4809

Sports
sports@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 350-4854

Têtes d'affiche
denis.lavoie@lapresse.ca
Télécopieur: (514) 285-6808

RENSEIGNEMENTS (514) 285-7272
PROMOTION (514) 285-7100
COMPTABILITÉ (514) 285-6892
RECOURS (514) 285-6900

PUBLICITÉ

Les petites annonces : (514) 285-7111
Télécopieur : (514) 848-6287
Lundi au vendredi : 8 h 00 à 17 h 30
Décès et remerciements : (514) 285-6816
Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h 30
Détailants : (514) 285-6931
National et Télé-Plus : (514) 285-7306
Carrières et professions, Nominations : (514) 285-7320

ABONNEMENT (514) 285-6911
abonnement@lapresse.ca
Par télécopieur : (514) 285-7039
Lundi au vendredi : 6 h 30 à 17 h 30
Samedi : 7 h à midi / Dimanche : 7 h à 11 h

Envois de publication canadienne
Contrat de vente numéro 0531650 Port de retour garanti.
(USPS003692) Champlain N. Y. 12919-1518

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

SUITES DE LA UNE

NDG

Suite de la page A1

été les maires anglophones. « Les fusions n'ont rien à voir avec les questions linguistiques. Elles se pratiquent aussi bien à Chicoutimi-Jonquière qu'à Hull-Gatineau-Aylmer sans aucune connotation linguistique ; c'est une question d'exercice des pouvoirs », affirme M. Landry.

Au passage, il écarte clairement l'idée de déclencher des élections dans l'avenir prévisible. « Je ne sens pas que la population veut des élections. Elle veut qu'on continue un mandat qui n'est qu'à la moitié de son parcours. » Un scrutin « coûte cher et perturbe l'administration. Il le faut de temps en temps, il ne m'apparaît pas que c'est le temps de le faire maintenant », résume-t-il.

Dans le dossier des relations fédérales-provinciales, M. Landry es-

père un ralliement des provinces piégées par le caractère inéquitable des transferts fédéraux. Ce front commun « va se faire assez spontanément » dit-il, soulignant ne pas voir « la nécessité de négociations bien complexes » pour qu'un consensus soit réalisé à la conférence des premiers ministres à Victoria, en août.

Mais M. Landry ne peut fournir beaucoup de détails sur ses discussions avec ses pairs des autres provinces. Au terme d'une tournée dans l'Ouest, Jean Charest soutenait la semaine dernière que les échanges entre M. Landry et les autres premiers ministres étaient inexistantes. « J'ai parlé au téléphone avec un certain nombre, j'ai eu des échanges de lettres sur des dossiers chauds », réplique M. Landry, sans donner plus de détails.

Il souligne ne pas sentir, dans la volonté autonomiste palpable actuellement parmi les provinces, un appui au projet « d'union confédérale avec un Québec souverain » proposé par son gouvernement. « Plus il y aura de dialogue, mieux ce sera. Mais il ne peut y avoir, selon moi, de dialogue durable entre la province de Québec et les autres provinces du Canada. Le Québec est une nation et doit actualiser ce concept au maximum », insiste M. Landry.

« Aucun modèle n'est possible s'il n'est pas basé sur la reconnaissance et la souveraineté de la nation québécoise », soutient-il. La souveraineté « reste un passage obligé ». En 1995, le référendum portait sur la souveraineté assortie d'une « offre » de partenariat ; maintenant, « il n'y a plus de trait

d'union, le Québec va être souverain et faire une offre de partenariat ». Cette souveraineté peut « par la suite être partiellement reportée, comme en Europe, sur des institutions supranationales », ajoute-t-il.

Sur la santé, M. Landry rappelle l'impact important du vieillissement de la population. « Mais il faut être honnête, il y a aussi des corporatismes légitimes qui défendent les intérêts de leurs membres. Il faut savoir faire la différence entre l'intérêt de ces lobbies, et l'intérêt des patients ». La fuite des médecins doit être mise en proportion, l'Ontario perd plus de médecins que le Québec. Il faut mettre les choses en contexte, « le corporatisme légitime est tout de même du corporatisme ». Les sondages montrent unanimement que les patients sont satisfaits de la qualité des soins, insiste M. Landry.

Les coûts de santé atteindront bientôt la moitié des dépenses de l'État ; les autres secteurs, la culture, l'éducation, ne se replieront pas pour autant. « Il faut par tous les moyens acceptables réduire la croissance des dépenses de santé », dit-il refusant de spéculer sur une revue prochaine du panier des services assurés. « On n'y échappera pas, on aura des choix dramatiques à faire », lance-t-il aussi.

Le problème du jeu pathologique est criant, mais ne passe pas nécessairement par la réduction du nombre de vidéopokers. « Auparavant, il y avait deux fois plus de machines, sous contrôle mafieux et pégreux. Ce n'est pas mieux parce que c'est sous contrôle public, ce sera révisé... Les Québécois ne sont pas parmi les Canadiens qui jouent le plus », souligne-t-il enfin.

CELLULAIRE

Suite de la page A1

que de simplement parler au téléphone.

Il se produit plus de 600 000 collisions chaque année au Canada. La plupart d'entre elles surviennent comme une surprise totale : les conducteurs n'ont pas eu le temps de faire des manoeuvres pour les éviter. Plusieurs centaines de collisions sont mortelles.

La mauvaise conduite au volant est dangereuse pour le public. En Ontario, on compte cinq passagers et deux piétons tués pour 10 décès de conducteurs. En moyenne, une personne sur 10 qui meurt est un enfant.

L'hiver dernier, une enquête menée par le Centre de recherche sur les transports de l'Université de Montréal pour le compte de la Société de l'assurance automobile du Québec avait conclu que les conducteurs qui utilisent un téléphone mobile courent 38 % plus de risques d'être impliqués dans un accident de la route.

Dix juridictions locales dans l'Ohio, en Pennsylvanie, dans le New Jersey, l'État de New York et le Massachusetts ont voté une loi limitant l'utilisation des téléphones mobiles en voiture. Pas moins de 300 autres juridictions locales examinent maintenant cette question, selon Matt Sundeen, spécialiste à la Conférence nationale des législatures étatiques.

De son côté, la SAAQ refuse pour l'instant de d'assujettir l'usage du téléphone cellulaire à un règlement. Elle se montre beaucoup plus encline à mener une campagne de sensibilisation qu'à recommander l'interdiction, contrairement à des pays comme la France,

l'Espagne, l'Italie et le Portugal.

« L'éducation constitue une alternative à la réglementation, reconnaissent les docteurs Redelmeier et Tibshirani. Néanmoins, notre enquête suggère que l'éducation n'est peut-être pas suffisante parce que l'augmentation des risques persiste même chez les conducteurs qui utilisent le téléphone mobile depuis des années. La capacité d'attention de l'être humain est fondamentalement limitée.

« Les efforts d'éducation peuvent aussi être contrecarrés par la publicité vantant les mérites du téléphone mobile ou l'aura dont l'entourent les réalisateurs de films qui cherchent à rendre plus vivantes les scènes en voiture. Des règlements contre l'utilisation du téléphone mobile au volant sont peut-être justifiés, plus avantageux que ce qu'on croit généralement et particulièrement intéressants si les appels d'urgence sont permis.

« L'expérience d'autres pays montre que de tels règlements sont acceptables pour les conducteurs, que leur mise en vigueur est possible et qu'ils suscitent un appui populaire semblable à celui qui est donné aux règlements imposant la ceinture de sécurité. Paradoxalement, plusieurs pays ont adopté de tels règlements en ayant beaucoup moins de preuves scientifiques que ce dont nous disposons aujourd'hui. »

cyberpresse.ca Pour en savoir plus sur les téléphones cellulaires et leur impact, consultez notre dossier spécial à www.cyberpresse.ca/cellulaire

PRIMES

Suite de la page A1

somme correspondant à 4 % de la masse salariale totale des enseignants a été distribuée en vertu de cette approche.

Selon le président de l'Association des professeurs de l'École polytechnique, Richard Hurteau, certains départements ont choisi de répartir la totalité de la somme reçue entre les professeurs en se basant sur une formule tenant compte de critères comme le nombre d'heures d'enseignement et l'importance des subventions de recherche reçues. D'autres ont plutôt versé également sur chaque employé la majeure partie des sommes à distribuer, note-t-il.

Le syndicat, note M. Hurteau, aurait préféré éviter les primes en intégrant les sommes additionnelles dans la grille salariale, notamment parce qu'il semble difficile de mesurer efficacement le rendement sans créer d'injustice.

Le syndicat des employés de bureau, qui n'a pas encore conclu d'entente avec la direction de l'université relativement à ces primes, se montre sceptique face aux intentions de la direction.

La présidente du syndicat, Na-

thalie Courchesne, estime qu'il sera difficile de fixer des critères « sérieux » pour évaluer le rendement des employés. « Si une secrétaire travaille dans un département qui est moins productif, elle va nécessairement produire moins qu'une autre. Ça ne veut pas dire qu'elle est moins performante », illustre-t-elle.

M^{me} Courchesne craint par ailleurs que le système de primes ait uniquement pour effet de susciter la zizanie entre les employés sans avoir de réelle incidence sur le travail effectué. « Les gens donnent déjà 200 % de rendement », assure-t-elle.

Selon la présidente de la Fédération québécoise des professeurs d'université du Québec, Arpi Hamalian, plusieurs établissements francophones considèrent des formules similaires à celle qui est en voie d'être implantée à l'École polytechnique.

Le phénomène, dit-elle, s'inspire en partie de la philosophie des contrats de performance du ministre de l'Éducation, François Legault, qui pousse les établissements à fixer des objectifs de

pour la décriminalisation.

Le chef conservateur Joe Clark a alimenté le débat la semaine dernière en déclarant que l'usage et la possession de la marijuana à des fins personnelles sont trop sévèrement punis. En outre, les cinq partis aux Communes ont accepté récemment de former un comité parlementaire pour étudier le dossier.

Pour sa part, l'Association canadienne des policiers, forte de 30 000 membres aux quatre coins du pays, prédit les pires catastrophes advenant la légalisation du cannabis. Elle affirme que la lutte contre la drogue est en train de se perdre dans les salles de conférence.

Les policiers soutiennent que l'invitation à la tolérance véhiculée par des personnes les plus en vue de la société, notamment les politiciens, envoie aux jeunes des messages contradictoires.

« Quand les drogues illicites deviennent légales, leur consommation augmente, tout comme la consommation de drogues chimiques et la criminalité, a soutenu en conférence de presse le porte-parole de l'Association, Dale Orban. Les coûts de la libéralisation des drogues seront astronomiques. »

Or, les spécialistes et même d'autres associations policières préconisent une attitude plus libérale. En 1999, l'Association canadienne des chefs de police recommandait la décriminalisation, alors que la

MARIJUANA

Suite de la page A1

GRC disait y voir une option à considérer. Au cours des dernières semaines, les Communes ont mis sur pied un comité qui se penchera sur les drogues non médicales et plusieurs députés ont indiqué qu'ils aborderaient la décriminalisation.

Peter Cohen, responsable du Centre de recherche sur les drogues à l'Université d'Amsterdam, a pour sa part révélé hier à un comité sénatorial que la décriminalisation de la marijuana n'avait pas provoqué une hausse de la consommation aux Pays-Bas.

Alors que n'importe qui peut s'acheter jusqu'à cinq grammes de marijuana ou de haschisch dans des « coffee houses », seulement 16 % de la population néerlandaise a fumé un joint, soit une proportion largement moindre qu'aux États-Unis.

M. Cohen a expliqué que l'approche prohibitionniste américaine s'appuie sur des concepts moraux tout droit sortis du XIX^e siècle et non pas sur quelque preuve scientifique. Selon lui, les Américains ne sont rien de moins que « les ta-

libans des politiques antidrogue ». Toutes les solutions créatives proposées pour endiguer les problèmes de drogue se butent aux traités internationaux conclus il y a plusieurs décennies, a ajouté M. Cohen. Le Canada a signé ces traités, mais il pourrait se soustraire à certaines clauses, a-t-il suggéré.

Par ailleurs, les forces policières ont intérêt que l'État préserve les lois actuelles parce que la lutte antidrogue justifie leurs demandes budgétaires, l'achat de certains équipements et les promotions.

Bien que la politique néerlandaise ait été maintes fois critiquée, plusieurs États européens s'en inspirent de plus en plus. La Suisse a déposé un projet de loi qui non seulement décriminaliserait la possession de marijuana, mais en régirait aussi la culture et le transport, a révélé M. Cohen.

Fin janvier, le gouvernement belge a donné son accord à la légalisation du cannabis, dont la possession en petites quantités pour une consommation personnelle ne constituera plus un délit.

BAUME & MERCIER
GENEVE · 1830



©1998 Baume & Mercier, Inc.

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514)845-4651

285-1178

ACTUALITÉS

| AFFAIRE OTANO-GARCIA |

L'adolescent raconte son crime

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINTE-JÉRÔME — Un adolescent a raconté en détail à des policiers comment il avait assassiné de sang-froid d'une dizaine de coups de bâton de baseball une camarade de classe âgée de 15 ans parce qu'elle le faisait « chier », qu'elle le niait en lui disant qu'il était laid, qu'elle était Cubaine et que lui était raciste.

Paul (non fictif parce que la loi interdit d'identifier tout accusé mineur) a commencé à subir son procès, hier, au palais de justice de Saint-Jérôme devant le juge Jean Beaulieu, de la Cour du Québec, qui siège pour la circonstance en chambre de la jeunesse. Il est accusé du meurtre prémédité d'Aylin Otano-Garcia, survenu le 11 juin 2000 dans une sablière de Chatham, municipalité voisine de Lachute.

Jean (nom fictif également), le complice de Paul, a déjà reconnu sa culpabilité à une accusation de meurtre non prémédité de l'adolescente. Au moment du crime, ils avaient tous deux 15 ans et fréquentaient, ainsi que l'adolescente, l'école Monseigneur-Lacourse, à Lachute. Jean avait la confiance de la victime et c'est lui qui l'a livrée à son copain Paul.

Au début du procès de Paul, son avocat Francis Cloutier a indiqué qu'il allait présenter une défense d'aliénation mentale.

Premier témoin de la Couronne, l'agent Benoît Lachance, de la police de Lachute-Brownsburg, a raconté ce que Paul lui avait dit après son arrestation dans la soirée du 13 juin. Avant de passer aux aveux, Paul lui a parlé « d'Hitler, du massacre des Juifs » ; il lui a dit « qu'il était né en Ontario, que les immigrants volaient le BS des Québécois et leurs jobs, qu'il voulait entrer dans la Légion étrangère pour aller en Afrique, qu'il était raciste, qu'il ne s'en prenait pas aux ethnies s'ils n'écoeurait pas », etc.

Paul a précisé au policier qu'il avait été question d'assassiner Aylin Otano-Garcia trois mois auparavant et que le meurtre avait été planifié trois jours avant qu'elle soit sauvagement battue. Afin de ne pas manquer son coup, deux plans avaient été préparés : le premier pour le vendredi soir, mais l'adolescente ne s'est pas présentée à la fête de « Bon Voisinage » organisée à Saint-André-Est, autre localité voisine de Lachute.

Le lundi 11 juin, Paul a prêté son VTT à Jean afin qu'il aille chercher Aylin Otano-Garcia et l'emmène dans la sablière en prétextant vouloir lui montrer une plantation de pot. Le plan prévoyait que Paul allait se cacher afin de surprendre l'adolescente. Tout a été exécuté comme prévu.

À un certain moment, Paul souligne au policier qu'il « ne la voulait pas sexuellement, mais comme là, pas vivante ». Au policier qui lui a demandé s'il avait ressenti quelque chose en frappant sa victime au visage, Paul a répondu qu'il avait été ému pour le premier coup, mais pas pour les autres.

L'agent Lachance lui a demandé comment il s'était senti après et s'il avait eu de la difficulté à s'endormir une fois chez lui. Paul a répondu qu'il s'était senti « bien normal » et qu'il avait trouvé le sommeil une demi-heure après s'être couché.

C'est Paul qui a conduit les policiers sur les lieux du crime pour leur indiquer où était caché le corps et les endroits où avaient été lancés certains objets dont quelques-uns appartenant à la victime.

Le tribunal a visionné ensuite une vidéocassette dans laquelle Paul raconte calmement et avec grande précision tout ce qui s'est passé avant, pendant et après le crime. Pour bien montrer au policier de la SQ qui l'interroge comment lui et l'adolescente étaient placés lorsqu'il a commencé à la frapper, il lui a demandé de suivre ses explications afin de se placer dans la position de sa victime et, sur l'écran, on voit le policier s'exécuter et Paul se placer comme le soir de l'agression.

Durant tout le visionnement de la cassette, Paul est resté de glace dans le box des accusés ; fixant le plancher, il n'a pas levé les yeux une seule fois.

Pour la procureure de la Couronne, Lucie Gingras, de la façon dont Paul raconte la chronologie des événements, il est clair qu'il était sain d'esprit le soir du meurtre, contrairement à ce qu'il prétend.

L'audience reprend ce matin. Les parents de la victime et ceux de l'accusé assistent au procès.



Alex Boissonneault, l'un des cinq membres de Germinal libérés hier, est chaleureusement accueilli par Mariette Troisfontaines, la mère de Mario Bertocini, autre « Germinalien » appréhendé avec ses comparses tout juste avant le Sommet des Amériques, le mois dernier.

Les cinq membres de Germinal libérés

La poursuite de leur détention aurait pu miner la confiance du public à l'égard de la justice, a estimé le juge

PAUL ROY

QUÉBEC — Les accusés du groupe Germinal ne porteront pas de menottes quand ils se présenteront à leur enquête préliminaire le 13 juin à Québec. Le juge Jacques Lévesque, de la Cour supérieure, a en effet remis en liberté hier les cinq qui étaient toujours détenus, jugeant qu'ils ne constituaient pas un danger pour la société. Au total, sept membres de Germinal sont accusés, mais deux d'entre eux avaient été remis en liberté quelques jours après leur arrestation.

Arrêtés le 18 avril, tout juste avant le Sommet des Amériques dont ils voulaient percer le périmètre de sécurité pour aller livrer leur message, Mario Bertocini, Alex Boissonneault, Roman Pokmorski, Victor Quentin et Serge Vallée, tous âgés entre 21 et 23 ans, auront donc dormi 40 nuits en prison.

Le 23 avril, quelques jours après leur arrestation, le juge Yvon Mercier, de la Cour du Québec, avait ordonné leur détention préventive. Ce magistrat à la réputation de grande sévérité jugeait qu'ils constituaient un danger pour la société. De plus, croyait-il, leur élargissement aurait eu pour effet de miner la confiance du public en l'administration de la justice.

Hier, le juge Lévesque a rejeté ces arguments, signalant même que c'est la poursuite de leur détention qui pourrait avoir pour effet de miner la confiance du public à l'égard

de la justice. Selon le juge Lévesque, son confrère Mercier a accordé « une importance trop grande à la probabilité d'une condamnation ». Reconnaisant que l'accusation de complot en vue de commettre un méfait pouvant mettre en danger la vie d'autrui était « extrêmement grave » et passible d'emprisonnement à perpétuité, le juge Lévesque a souligné qu'il y avait tout de même présomption d'innocence. La situation particulière des accusés — des jeunes hommes aux études ou en emploi, sans antécédents judiciaires — faisait également qu'ils pourraient, s'ils étaient reconnus coupables, vraisemblablement bénéficier d'une peine d'emprisonnement avec sursis.

Les parents de chacun des cinq jeunes hommes ont tout de même dû fournir un engagement personnel de 10 000 \$ exigible dans l'éventualité où leur rejeton s'absenterait lors de la suite du processus judiciaire. D'autres conditions s'appliquent, dont l'interdiction pour les accusés de communiquer entre eux. Cela signifie, entre autres, que Victor Quentin ou Roman Pokorski devront déménager, les deux cohabitants.

Autant du box des accusés que de la salle est parvenu un profond soupir de soulagement quand le juge Lévesque a rendu sa décision. Karine Cossette-Barbeau, 20 ans, membre de Germinal et amie de Mario Bertocini, se disait « contente que les cinq aient été libérés ». La situation de Victor Quen-

tin était en effet jugée plus problématique en raison d'autres accusations pesant sur lui.

« Ça donne espoir en la justice, même si je sais qu'il y a pas mal d'injustices qui peuvent se passer au Québec comme ailleurs. D'ailleurs, comme il reste plus de 400 procès (découlant d'arrestations effectuées lors du Sommet des Amériques), on va être mieux en mesure de voir ça tout au long des procédures. »

Ian Renaud-Lauzé, membre du CASA (Comité d'accueil du Sommet des Amériques), a dit que non seulement les accusés de Germinal n'étaient pas dangereux pour la société, comme on l'a laissé entendre, « mais à la limite je dirais qu'ils sont bénéfiques pour la société ».

Infiltré par deux agents de la Sûreté du Québec depuis janvier, Germinal s'était équipé de masques à gaz, bâtons de baseball, bombes fumigènes et autres pièces pyrotechniques en prévision du Sommet des Amériques. Le but avoué de ses membres était de percer le périmètre de sécurité pour aller livrer un message antimondialisant aux 34 chefs d'État des Amériques réunis à Québec — le 35^e, celui de Cuba, n'ayant pas été invité.

Leur avocat, Alain Dumas, s'est dit « satisfait et content » de la décision du juge Lévesque hier. « Ça va travailler mieux comme ça. Et on va s'ajuster sans difficulté aux conditions posées. »

Construction: toujours pas d'entente

CLAUDE-V. MARSOLAIS

RÉUNIS au ministère du Travail dans une ultime tentative pour mettre fin au conflit de travail en cours, les représentants du Conseil conjoint de la construction (FTQ) et ceux de l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGQ) n'avaient toujours pas réussi à trouver un terrain d'entente hier en soirée, malgré la médiation intensive du conciliateur Julien Perron.

Plusieurs conciliabules se sont tenus, soit directement entre les parties ou encore séparément, sans qu'on réussisse à trouver un compromis sur l'épineuse question de l'horaire de travail. Les seuls commentaires arrachés aux représentants des parties indiquaient que l'on travaillait fort pour obtenir un accord acceptable.

On sait que les parties s'étaient entendues pour

fixer la semaine de travail des 20 000 salariés de ce secteur à 45 heures, mais elles divergeaient d'opinion quant au paiement des heures supplémentaires. L'association patronale avait offert de payer les dix premières heures supplémentaires à taux et demi, mais le Conseil conjoint réclamait le taux double.

Plusieurs personnes gravitant près de ces milieux croient qu'un compromis pourrait être atteint en élargissant la mesure progressivement sur trois ans, ce qui permettrait aux entreprises de satisfaire leur objectif d'équilibre budgétaire. Surtout que ces entreprises obtiennent des contrats du gouvernement ou des municipalités par voie de soumissions publiques. La demande syndicale, selon le négociateur patronal Franco Fava, représenterait une hausse de 10 % de la masse salariale en un an, ce qui pourrait mettre en danger la viabilité de certains entrepreneurs s'ils n'ont pas prévu une clause de sauvegarde dans leur contrat.

Enfant tué par un chauffard

PASCALE BRETON

UN GARÇON de six ans qui s'amusait à vélo a été happé à mort hier, à Massueville, par un automobiliste qui conduisait avec les facultés affaiblies.

L'accident s'est produit vers 19 h, dans l'entrée privée de la maison où habitait la jeune victime, rue Royal à Massueville, une petite municipalité située entre Sorrel et Saint-Hyacinthe.

Kevin Lavallée s'amusait devant la maison familiale avec un ami âgé de dix ans lorsque le conducteur d'une petite camionnette a foncé droit sur eux. « Les deux amis étaient sur le trottoir, devant l'entrée privée de la victime. Le plus vieux des deux garçons était en fait venu montrer son nouveau vélo à son ami », relate l'agent Isabelle Gendron, de la Sûreté du Québec.

La jeune victime a été frappée de plein fouet et a été projetée un peu plus loin. Son ami a été plus chanceux. Il n'a subi que de légères blessures lorsque son vélo est tombé sur lui, après l'impact.

L'automobiliste, un homme de 52 ans, a d'abord poursuivi sa route avant de s'arrêter, quelques centaines de mètres plus loin, possiblement victime d'ennuis mécaniques.

Les premiers policiers arrivés sur les lieux ont constaté que l'homme semblait en état d'ébriété. Il a été arrêté pour conduite avec facultés affaiblies et conduit au poste de la Sûreté du Québec de la MRC du Bas-Richelieu où il devait subir l'alcootest.

L'homme, qui doit comparaître aujourd'hui au palais de justice de Saint-Hyacinthe, a des antécédents en matière d'alcool au volant.

Double meurtre à P.-A.-T.

PASCALE BRETON

LES CORPS d'un homme et d'une femme ont été découverts hier dans leur maison du quartier Pointe-aux-Trembles, à Montréal. Il s'agit d'un double meurtre.

Brigitte Gagné, 27 ans, et son conjoint Stéphane Proulx, 31 ans, connus des milieux policiers, ont été retrouvés ligotés et assassinés dans leur maison située au 12 615 de la 134^e Avenue.

C'est le père de la première victime, un ancien policier du SPCUM aujourd'hui retraité, qui a fait la macabre découverte vers 9 h 15 hier. « L'homme ramenait la remorque qu'il avait empruntée à sa fille. En arrivant, il a vu que le chien était dans la voiture et que la porte était entrouverte. Il trouvait tout ça bizarre », rapporte l'agent Ian Lafrenière, du SPCUM.

En entrant dans la maison, l'homme a découvert le corps de sa fille, ligotée dans la chambre à coucher. Son petit-fils de six ans, qui était lui aussi dans la maison, était cependant sain et sauf. Il a dit à son grand-père que sa mère était malade, qu'elle n'allait pas bien. Hier soir, les policiers ont dit que l'enfant dormait au moment du drame.

Les enquêteurs ont dû patienter plusieurs heures avant de pouvoir pénétrer à l'intérieur de la maison pour mener leur investigation puisqu'un mandat était nécessaire. Ils l'ont finalement obtenu peu après 15 h, et c'est quelques minutes plus tard, vers 15 h 40, qu'ils ont fait la découverte du deuxième corps.

« En entrant dans la maison, les policiers ont constaté qu'il y avait des traces de pas, de la boue en fait, qui menaient vers une trappe dans le sous-sol. Le corps d'un homme, lui aussi attaché, a été découvert dans la trappe sanitaire », ajoute M. Lafrenière.

Hier soir, les enquêteurs étaient toujours affairés à reconstituer la scène afin de déterminer de quelle façon les deux victimes ont été tuées. Aucun suspect n'avait encore été arrêté.

Le drame a bouleversé les voisins de ce quartier familial. Plusieurs résidents se disaient surpris de ce qui s'était produit à quelques mètres de chez eux et disaient n'avoir rien entendu.

« C'est un coin très tranquille ici, assure Michel Galipeau, un voisin presque immédiat. Elles (les victimes) habitaient là depuis environ deux ans, mais on ne les connaissait pas vraiment. Le petit garçon jouait parfois dans la rue avec les enfants des voisins. Nous n'avons rien vu de suspect dernièrement. »

« On offre une gauche de gouvernement plutôt qu'une gauche de rêve », réplique Landry au PLQ

DENIS LESSARD

EN DÉPIT du résultat dans Mercier, du virage du PLQ et des rumeurs de ralliement des progressistes québécois à un nouveau parti politique, Bernard Landry ne craint pas que le PQ soit débordé sur sa gauche. « On offre une gauche de gouvernement plutôt qu'une gauche de rêve », a-t-il insisté hier.

Dans tous les pays où des partis progressistes sont élus, « on voit se développer à la marge gauche des gens qui trouvent que ce n'est pas assez... Le défi que cela nous pose est de rester progressistes, de continuer à l'être de façon réaliste », de soutenir M. Landry dans une entrevue accordée hier à *La Presse*.

« Le plus sincère des compliments, c'est l'imitation », a-t-il ironisé commentant le virage emprunté par le PLQ en conseil national à Mont-Tremblant, en fin de semaine.

Selon lui, les libéraux de Jean Charest ne parviendront pas à jouer dans les plates-bandes de son parti, en dépit du résultat surprise de l'élection complémentaire de Mercier, où la candidate libérale, une travailleuse de rue, Nathalie Rochefort, a été élue. Au contraire, c'est le PQ qui, au cours des dernières années, s'est installé dans les créneaux libéraux, estime-t-il. « On leur a ravi l'économie. Le parti de l'économie, de la rigueur des finances publiques, du temps de René Lévesque, ce n'était pas le Parti québécois, mais celui de Robert Bourassa. Ce l'est devenu, et en plus on occupe le terrain à gauche », soutient le premier ministre, qui ne prévoit pas que le PQ ait à changer de trajectoire.

Le parti de Jean Charest aura vite des problèmes de crédibilité

s'il veut séduire l'électorat progressiste. « Ils veulent augmenter l'aide sociale alors qu'il y a quelques mois à peine, ils étaient contre l'augmentation du salaire minimum, c'est un problème », lance-t-il.

L'engagement de Jean Charest de maintenir un niveau plancher pour la prestation de base à l'aide sociale — 500 \$ actuellement — ne l'impressionne guère. « Il faut voir les coûts et les effets véritables sur la population. On veut soutenir solidement les gens, mais en même temps leur proposer des voies pour qu'ils puissent se soutenir eux-mêmes », dit-il brandissant les 200 000 assistés sociaux de moins comme preuve du bien-fondé des politiques mises de l'avant depuis 1994.

« Le plancher (de prestations), on l'a plus que gardé avec une clause d'appauvrissement zéro. On a eu des politiques de réinsertion par le travail. Ces mesures d'espoir nous paraissent plus porteuses », d'expliquer Bernard Landry.

Après le budget de Pauline Marois, Jean Rochon devait arriver rapidement avec un plan pour contrer la pauvreté. Sa consultation pourrait bien être reportée à l'automne. « J'aime mieux quelques mois de retard pour plus de profondeur. Ce sera le plus tôt possible, mais ce sera bien fait, ciblé, on ira au-delà des généralités », promet M. Landry.

« Il y a toujours des gens qui ont été plus à gauche que le Parti qué-

bécois. Michel Chartrand était candidat dans Jonquière contre Lucien Bouchard aux élections de 1998 », rappelle-t-il. « Le phénomène n'est pas nouveau, il faut voir son ampleur », souligne le premier ministre qui rappelle que la tendance marxiste, bien organisée dans les années 1970, n'avait jamais connu de succès électoraux.

Jacques Parizeau a d'ailleurs récemment relevé les risques de l'apparition d'une zone de libre-échange américaine. Foncièrement libre-échangiste, le PQ n'est pas pour autant en faveur d'une libéralisation où les désirs des multinationales prévaudraient sur les décisions des assemblées élues. Le Québec était le gouvernement le plus écouté au récent Sommet des peuples, tenu en marge du Sommet des Amériques, relève d'ailleurs M. Landry.

Selon lui, il y aura toujours des gens plus à gauche que le Parti québécois, mais « ce qui est important, c'est qu'on doit être cohérent. Quand on est à gauche et souverainiste et que, pour des raisons de court terme, on fait élire une candidate fédéraliste d'un parti de droite, on doit vivre avec ses responsabilités ». Cet appel à la cohérence était clairement destiné aux péquistes de Mercier dont les divisions ont amené un député libéral à l'Assemblée nationale.

La défaite du PQ dans Mercier n'indique pas une tendance, répète-t-il. « On a vu là une division des voix à la suite d'affaires qui n'étaient pas reliées. André Rény, un de nos piliers dans le comté, a démissionné sur la question linguistique. Ensuite il y a eu l'affaire Michaud, puis l'affaire Toussaint, cela commence à faire beaucoup », conclut-il.



Bernard Landry

Ça sent les élections, selon les groupes populaires

LOUISE LEDUC

IL Y EUT d'abord, en mars, la création du ministère de la Lutte contre la pauvreté. Suivit, en avril, la sélection de Nathalie Rochefort pour représenter le Parti libéral du Québec dans Mercier. En fin de semaine, le même PLQ votait l'indexation automatique des prestations d'aide sociale et l'établissement d'un barème plancher. Hier matin, le Parti québécois rattachait avec une conférence de presse sur l'octroi de 1,9 million aux « quartiers sensibles » (comprendre : pauvres). Est enfin attendue, dans les prochaines semaines, la stratégie péquiste de lutte contre la pauvreté. Que penser de tout cela ? Que ça sent les élections provinciales et municipales, répond le milieu communautaire.

En entrevue, hier, Nicole Léger, ministre de la Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion, tournait elle-même en dérision les annonces du PLQ de la fin de semaine. « Ils ont découvert qu'il faut prendre des mesures contre la pauvreté ; nous, ça fait longtemps qu'on a découvert ça. Quand j'ai entendu ça, j'ai eu un grand sourire. Tiens, ils se réveillent, me suis-je dit. Il faut dire qu'il y a peut-être de l'opportunisme politique (là-dedans). »

Par ces commentaires, ne craignez-vous pas, lui a-t-on demandé, d'ouvrir la porte à ceux qui croient, justement, que le ministère de la Lutte contre la pauvreté relève de la même logique électoraliste ? « Ça fait longtemps que le Parti québécois travaille à la lutte contre la pauvreté, a-t-elle répondu. Diverses mesures sociales ont été adoptées ces dernières années. Là, on s'y attaque encore plus profon-

dément. Des organismes communautaires, des gens nous interpellent. »

Marie-Josée Latour, organisatrice au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), prenait avec un grain de sel la conférence de presse tenue conjointement par la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec, hier. « Ça fait combien de conférences de presse qu'ils nous font, sur le même sujet, en rajoutant simplement quelques cents pour nous faire accroire que c'est de l'argent neuf ? »

Pour tout dire, l'enveloppe de 1,9 million que se répartiront divers groupes communautaires de quartiers pauvres fait partie d'une entente de trois ans, déjà annoncée... en juin 2000.

« On aimerait croire à une réelle volonté politique de lutter contre la pauvreté, mais le fait est que le budget Marois ne nous a donné que des peccadilles », soutient M^{me} Latour.

Même son de cloche du côté de Jean-Yves Desgagnés, porte-parole du Front commun des personnes assistées sociales du Québec. « Manifestement, à l'approche des élections, il y a surenchère de ce type d'annonces. Autant le PQ que le PLQ donnent dans l'opportunisme politique. Nous devons être vigilants et nous assurer que ces promesses ne sont pas que paroles en l'air, mais qu'elles tiendront après l'élection. »

M. Desgagnés pense ici notamment aux mesures adoptées en matière d'aide sociale en fin de semaine par le PLQ. « Ce virage social-démocrate du Parti libéral n'est certainement pas le fruit du hasard. Pour les deux partis, le calcul est simple : à peine quelque 50 000 votes les séparent aux élections, et les pauvres forment un bassin d'environ 800 000 personnes. Même si les pauvres ne votent pas massivement, ceux qui le font peuvent faire la différence. »

Une plus grande générosité envers les plus démunis pourrait aussi permettre aux partis traditionnels de récolter des voix parmi les nantis. « Le pire de la lutte contre le déficit étant derrière nous, il me semble que les gens sont plus disposés à aider les plus pauvres », croit Alain Landry, de la Multical (une cafétéria communautaire et une banque alimentaire). « Quand, dans un sondage, la moitié des gens se disent prêts à voter pour un parti féministe de gauche, ce n'est pas rien. Un vent de solidarité semble souffler sur le Québec. »

Et M. Landry refuse de croire que les politiciens ne font que surfer sur cette vague. « Les ministres André Boisclair et Louise Harel m'ont toujours semblé sensibles aux plus démunis. Je suis prêt à donner le bénéfice du doute aux politiciens et à croire en leur bonne volonté. »

Québec réglera sous peu le dossier des orphelins de Duplessis

MARIE TISON
Presse Canadienne

VARENNES — Le gouvernement du Québec entend régler rapidement le dossier des orphelins de Duplessis.

C'est ce qu'a déclaré le premier ministre québécois Bernard Landry hier matin, à l'occasion de l'inauguration d'une usine d'Air Liquide, à Varennes.

« La prise de position des centrales syndicales va accélérer une réflexion qui était déjà commencée à l'intérieur du gouvernement à partir des travaux du protecteur du citoyen et à partir de certaines réactions décelées chez les orphelins, dont la position s'est modifiée », a indiqué M. Landry.

La Centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et la Centrale des syndicats nationaux (CSN) ont donné leur appui dimanche aux orphelins de Duplessis, des personnes qui ont été internées, alors qu'elles étaient enfants, dans des hôpitaux psychiatriques dans les années 1940 et 1950.

Dans son rapport, le protecteur du citoyen a recommandé un règlement sans égard à la faute.

L'ancien premier ministre Lucien Bouchard avait offert une somme de trois millions de dollars aux orphelins, sous forme de services. Les orphelins, insultés, avaient rejeté ce règlement.

« C'est une chose que, dans un sens ou dans l'autre, je voudrais voir réglée sous peu », a déclaré le premier ministre actuel, M. Landry.

Le président du Comité d'appui pour la justice aux orphelins de Duplessis, le docteur Denis Lazure, est un ami de longue date de M. Landry.

albany allentown antigua atlanta baltimore barbade bermudes boston charleston charlotte chicago cleveland columbus copenhagen dallas dayton deer lake denver detroit edmonton **Le monde de A à Z** fort lauderdale fort wayne francfort gander glasgow grand rapids greensboro greenville harrisburg hartford honolulu houston indianapolis jacksonville kalamazoo kansas city kingston las vegas londres los angeles louisville manchester mexico miami milan milwaukee minneapolis montego bay munich nashville nassau new york norfolk nouvelle-orléans orlando paris philadelphie phoenix pittsburgh port of spain providence quesnel raleigh richmond rochester rome saint louis sainte-lucie san diego san francisco san jose são paulo seattle sydney syracuse tampa tel-aviv tokyo vienne washington west palm beach yarmouth zurich

Et maintenant encore plus de destinations...

NOUVEAUTÉS : • VOL QUOTIDIEN SANS ESCALE POUR **ALBANY ET MANCHESTER** ;

- VOL SANS ESCALE POUR **LAS VEGAS**, DÈS LE 25 OCTOBRE 2001 ;
- VOL QUOTIDIEN POUR **HUIT NOUVELLES DESTINATIONS AMÉRICAINES**, VIA TORONTO ;
- MAINTENANT **62 VILLES DESSERVIES AUX É.-U.** ;
- TARIFS AVANTAGEUX ET **DOUBLE DES MILLES AÉROPLAN^{MD}** EN PRIME-BONI* POUR TOUS LES NOUVEAUX SERVICES À DESTINATION DES É.-U.

NOUVELLES DESTINATIONS SANS ESCALE POUR LES É.-U.

Tarifs aller-retour au départ de Montréal

DOUBLE MILLES* | Aeroplan

ALBANY, NYÀ partir de 245\$^{Voyages du}
5 juin au 26 oct.**MANCHESTER, NH**À partir de 245\$^{Voyages du}
5 juin au 26 oct.

NOUVELLES DESTINATIONS, VIA TORONTO, POUR LES É.-U.

Tarifs aller-retour au départ de Montréal

DOUBLE MILLES* | Aeroplan

CHARLESTON, SCÀ partir de 279\$^{Voyages du}
26 juin au 23 sept.**CINCINNATI, OH**À partir de 339\$^{Voyages du}
5 juin au 4 sept.**GREENSBORO, NC**À partir de 289\$^{Voyages du}
11 juin au 23 sept.**GREENVILLE, SC**À partir de 279\$^{Voyages du}
26 juin au 23 sept.**INDIANAPOLIS, IN**À partir de 305\$^{Voyages du}
5 juin au 7 août**JACKSONVILLE, FL**À partir de 339\$^{Voyages du}
16 juillet au 23 sept.**KALAMAZOO, MI**À partir de 279\$^{Voyages du}
5 juin au 4 sept.**NORFOLK, VA**À partir de 255\$^{Voyages du}
26 juin au 23 sept.

Réservez par Internet en peu de temps : www.aircanada.ca
Optez pour le billet électronique : la façon simple et rapide de voyager sans billet conventionnel.

Pour réserver, communiquez avec votre agent de voyages ou
Air Canada au : **1 888 247-2262**

Service aux personnes malentendantes (ATS) : **1 800 361-8071**

**AIR CANADA**

airAlliance airBC airNova airOntario Canadian Regional

Sauf avis contraire, les vols peuvent être assurés sur des appareils d'Air Canada ou d'Air Canada Régional inc. (faisant affaire sous le nom de Air Nova, Air BC, Air Ontario, lignes aériennes Canadien Régional ou Air Georgian Ltd faisant affaire sous le nom de Air Alliance). Tarifs en vigueur au moment de la publication. Applicables aux nouvelles réservations seulement. Les taxes, les redevances de navigation de NAV CANADA, la surcharge du prix du carburant lorsque applicable et les frais d'aéroport ne sont pas inclus. Les billets doivent être achetés au plus tard le 11 juin 2001 (à l'exception de Indianapolis, IN : le 5 juin 2001). Achat sept jours à l'avance. Les voyages doivent prendre fin aux dates mentionnées ci-dessus. Les billets sont totalement non remboursables. Tarifs en vigueur seulement sur les nouvelles routes d'Air Canada/Air Canada Régional mentionnées ci-dessus, via Toronto (à l'exception des destinations de Albany, NY et Manchester, NH : sans escale de Montréal). Le nombre de places est limité et fonction de la disponibilité. Séjour minimal et maximal, restrictions sur les jours et autres conditions s'appliquent. *Obtenez le double de milles Aéroplan sur votre premier vol aller-retour (les vols doivent être un aller-retour ou être constitués de deux allers simples). Applicables aux vols assurés par Air Canada ou Air Canada Régional inc. (faisant affaire sous le nom de Air Nova, Air BC, Air Ontario, lignes aériennes Canadien Régional ou Air Georgian Ltd faisant affaire sous le nom de Air Alliance). Le double des milles Aéroplan s'applique aux nouvelles routes sans escale de Toronto ou Montréal comme suit : Indianapolis, IN du 7 mai au 7 juillet 2001 ; Cincinnati, OH et Kalamazoo, MI du 4 juin au 4 août 2001 ; Greensboro, NC du 11 juin au 11 août 2001 ; Jacksonville, FL du 16 juillet au 16 septembre 2001 ; Greenville, SC, Charleston, SC et Norfolk, VA du 26 juin au 26 août 2001 ; Albany, NY et Manchester, NH du 9 avril au 9 juin 2001. L'offre Aéroplan ne peut être combinée à aucune autre promotion. Applicable au millage de base seulement. D'autres conditions s'appliquent. **Aéroplan et Air Alliance sont des marques déposées d'Air Canada.

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

Clichés à la queue leu leu

Je viens de relire ma chronique de samedi. Ce qu'il y a d'embêtant avec ce genre de chronique, c'est que trois jours après, ployant sous le nombre de courriels dubitatifs, il faut en écrire une deuxième pour expliquer la première. Je plaisante. Je sais que vous aimez les blagues. Moi aussi. Le problème, parfois, c'est qu'on ne rit pas aux mêmes.

Allez, je vous raconte. Quand vous m'invitez dans les bibliothèques vous posez beaucoup de questions sur la fabrication d'une chronique, celle qui revient le plus souvent : où allez-vous chercher vos sujets ? Eh bien samedi, je ne suis pas allé le chercher, il est venu tout seul. J'avais en tête la défection du sénateur républicain, Jim Jeffords, mais je voulais aussi brièvement annoncer la marche de solidarité pour Roger Thibault et Theo Wouters, ce couple gay de Pointe-Claire qui s'est fait écoeurer par des voisins redneck. Je devais les avoir en entrevue, je me suis trompé de semaine, bref je leur devais une plogue. C'est plate une plogue, alors je me suis dit, je vais en faire blague. Je sais que vous aimez les blagues.

J'ai pensé de moquer des homophobes, refaire *Nigger Black* d'Yvon Deschamps, mais dans une version pédé. Sauf que *Nigger Black*, c'était il y a 25 ans. On s'est raffiné depuis. L'homophobie aussi s'est raffinée. Je me souviens du portrait que Michel Tremblay, jadis, me faisait des homophobes qu'il appelait, qu'il appelle toujours j'imagine, des « porcs frais », des épais-pas-à-peu-près, furibonds, odieux, crétiens profonds. Exactement le genre du redneck qui a agressé le couple de Pointe-Claire. Une race en voie de disparition. Je vous assure, en voie de disparition. Les homophobes ne sont plus aussi « gros sabots ». Ils ont changé de

ton, plus mielleux, plus insidieux. Les phrases commencent souvent par : J'ai rien contre les homosexuels sauf... sauf qu'en réalité ils ne les acceptent pas plus qu'avant. Ce qui a changé, c'est le discours.

C'est une des grandes prétentions de notre époque de croire que l'on change les choses par le discours. Il y a plein de gens, surtout de jeunes gens, qui s'imaginent ne pas être racistes parce qu'ils ne disent jamais « nègre », ni « fils ». Je ne fais pas, ici, l'apologie de la grossièreté ni du soi-disant parler vrai. Mais il faudrait rappeler de temps en temps aussi que la politesse n'est rien, la tolérance guère plus, et l'acceptation un très long chemin.

Mais je m'éloigne. Samedi je ne discourais pas de ces choses-là. Samedi je déconnaissais très sérieusement. L'ironie n'a pas à être drôle. Elle a à être grinçante. Surtout, l'ironie doit entretenir le doute... *Si le sens est trop clair, l'ironie tourne au sarcasme... ironie de « ironéa », interrogation, il faut que le lecteur s'interroge sur ce qu'on a bien pu vouloir dire. Telle est l'ironie au sens strict.* (Alex Preminger, cité dans le dictionnaire des procédés littéraires de Bernard Dupriez, page 264, chez 10/18.)

Mais je m'éloigne encore. Samedi j'ai donc refait une version pédé de *Nigger Black* d'Yvon Deschamps. Tous les clichés du discours homophobe à la queue leu leu si j'ose dire. Et à la première personne.

Cliché normalité : je serai clair, je ne comprends pas comment on peut être homosexuel, il me semble que c'est déjà assez compliqué d'être normal.

Cliché sexualité débridée : quand je les



vois s'embrasser sur la bouche...

Cliché enfants : ce n'est pas un bon exemple pour des enfants.

Cliché tolérance : On va me trouver bien libéral, mais je crois aussi que les homosexuels ne devraient pas être obligés d'habiter dans le quartier gay. En autant qu'ils se conduisent correctement.

Je n'étais pas mécontent. Je trouvais mon imitation de monoclé straight assez juste. Et, me semblait-il, la caricature paraît juste ce qu'il fallait : en autant qu'ils se conduisent correctement... un clin d'oeil qui disait assez que je déconnaissais. Faut croire que non.

Je savais que plusieurs me liraient au pied de la lettre. Je redoutais surtout l'approbation des homophobes. Il y en a eu très peu, quatre ou cinq. Ce qui m'a le plus attristé finalement, ce sont les vieux routiers de cette chronique, presque des amis, qui se sont laissés prendre. Le ton chagriné, (CHAGRINÉ !) de leurs courriels m'a littéralement flabergasté, comme dit ma petite voisine. Dès lors que l'ironie de la chose leur échappait, il me semble qu'ils étaient obligés de me trouver odieux. Mais non, ils m'ont grondé comme un enfant tannant : vilain monsieur Foglia. Pas plus fâchés que cela que le chroniqueur qu'ils fréquentent depuis si longtemps en toute confiance se révélât une ordure.

Le plus dur, ce fut cet ancien collègue de l'UQAM (non, ce n'est pas Bourgault) qui me varlope dans un pamphlet sans objet. Je l'ai appelé : Nous avons toujours eu des rapports civilisés, fondés me semblait-il sur un

minimum d'estime réciproque, pourquoi me traitez-vous soudain de trou-de-cul ?

J'ai lu votre texte au premier degré, a-t-il reconnu.

C'est bien ce que je vous dis. Si vous me croyez capable d'écrire sérieusement un truc comme celui-ci : « Je serai clair, je ne comprends pas comment on peut être homosexuel », alors c'est que vous me prenez pour un trou-de-cul.

On s'habitue à passer pour un trou-de-cul. Ce à quoi je ne m'habituerai jamais, c'est de passer tout droit dans un texte. Tu mets des heures à choisir tes mots pour dire exactement ce que tu veux dire et pis, et pis merde...

J'ai appelé Roger Thibault juste pour voir. C'est le monsieur du couple gay, la victime du harcèlement, pour qui était organisée cette marche de solidarité dans les rues de Pointe-Claire, dimanche après-midi. Je l'ai joint à son bureau de l'Université de Montréal.

Bonjour M. Thibault, Pierre Foglia du journal *La Presse*, comment allez-vous en ce lendemain de manifestation ?

Très très bien. Très heureux. Quel beau dimanche nous avons passé. Quelle belle foule, civilisée, variée. Tout a été parfait... En passant, nous avons beaucoup apprécié votre chronique de samedi. On en a beaucoup ri durant la marche et au party qui a suivi... Je suis présentement occupé à envoyer des fleurs aux gens qui nous ont aidé à préparer l'événement, devinez quelle sorte de fleurs ?

Des fleurs de pédés, je suppose, des lys ?

C'est cela même. Je vous remercie encore.

C'est moi monsieur Thibault qui vous remercie. Vous ne soupçonnez pas combien.

Lisée est optimiste pour le Québec

L'ex-conseiller politique livre un constat discordant lors d'une table ronde tenue à l'Université Laval

PAUL ROY

QUÉBEC — Pessimistes, attachez vos ceintures ! Selon Jean-François Lisée, « le Québec est en train de vivre un décollage ».

Jusqu'aux années 60, signale le journaliste, auteur (de plusieurs ouvrages dont le plus récent est *Sortie de secours*) et ex-conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard, en aucun cas le salaire moyen québécois n'a dépassé 72 % du salaire moyen ontarien. Aujourd'hui, c'est 86 %.

Durant les années 90, le revenu par habitant après impôts a augmenté de 5 % en Ontario et de 10 % au Québec. De même, la création d'entreprises a été trois fois plus importante au Québec.

Quant à la créativité culturelle, si elle a connu des périodes plus dynamiques, elle est tout de même « en assez bonne forme ». M. Lisée dit — à la blague — que récem-

ment, lors d'une émission prestigieuse de la télévision française, on a invité « un de nos moins bons humoristes ». Il s'est toutefois gardé de l'identifier.

Par sa production scientifique, le Québec se place au sommet du G7 et Montréal, 14^e métropole en Amérique du Nord, se classe au 9^e rang dans le domaine des technologies de l'information, au 5^e rang dans celui des biotechnologies et au 4^e rang pour ce qui est de l'aérospatiale.

Bien sûr, tout ne va pas pour le mieux dans le meilleur des mondes au pays d'Elvis Gratton. Le « symptôme le plus criant » d'un malaise étant, au dire de M. Lisée, un taux de suicide alarmant. Mais tout ne semble pas aller aussi mal que semblait le suggérer le titre d'un débat auquel il a participé hier dans le cadre du congrès de la Fédération des sciences sociales et humaines, qui prend fin demain à l'Université Laval à Québec.

Ce titre, « La société québécoise contemporaine : une société en déclin ? », a d'avantage trouvé preneur du côté du sociologue et démographe Gary Caldwell, qui croit assister à l'effondrement de la société civile québécoise depuis le milieu des années 80. Un effondrement qu'il attribue aux excès technocratiques et aux monopoles (d'État, syndicaux, en santé, en éducation...).

Le politologue Christian Dufour, auteur d'un récent ouvrage intitulé *Lettre aux souverainistes québécois et aux fédéralistes canadiens qui sont restés fidèles au Québec*, admet que la société civile québécoise a été affaiblie par la bureaucratiation. « Mais, s'empresse-t-il d'ajouter, il ne faut pas pousser trop loin. »

Selon lui, le Québec est profondément enlisé du fait que « la souveraineté semble de moins en moins crédible ». « C'est un projet qui était porteur de rêves, d'espoirs. Et il faut se demander où va aller cette énergie-là... »

Pour lui, l'hypothèse la plus probable est celle du « pourrissement de la question québécoise au sein du Canada ». Le Canada, déplore-t-il, a trop tendance à oublier que « son identité de base vient des Québécois ». « Depuis 200 ans, ceux qui ont mis au monde l'identité canadienne sont les ancêtres des séparatistes d'aujourd'hui. »

En attendant de pouvoir s'extirper de cette impasse, croit-il, les Québécois doivent s'entendre sur « deux éléments fondamentaux » : la prédominance du français sans exclusion de l'anglais au Québec, et l'importance d'un principe fédéral fort, fondé non seulement sur la coopération, mais aussi sur la séparation des champs de compétence entre les gouvernements.

De son côté, Claude Ryan, ex-directeur du *Devoir*, ex-leader du Parti libéral du Québec et ex-ministre dans le cabinet de Robert Bourassa, a affirmé que le Québec d'aujourd'hui est « plus libre, plus instruit

et plus prospère que celui des années 60 ». C'est toutefois une société vieillissante, donc d'une certaine façon en déclin, mais qui demeure bien organisée. Un problème important et non résolu, selon lui, est celui d'« un appareil gouvernemental trop lourd et trop coûteux ».

Le politologue Guy Laforest, de l'Université Laval, un des organisateurs du Congrès, a admis que le Québec souffrait de « pathologies sociales », comme un fort taux de suicide, à l'instar de « toutes les sociétés majoritairement catholiques qui ont vécu une modernisation tardive et brutale ». Il donne les exemples de l'Irlande, de la Pologne et de l'Espagne.

« Il n'y a rien de surprenant (dans la situation du Québec) et il n'y a certainement pas de quoi nous tirer nous-mêmes en bas du pont. »

LUTTE ANTIPAUVRETÉ

Françoise David perçoit des progrès

Presse Canadienne

À LA VEILLE de son départ de la présidence de la Fédération des femmes du Québec, après sept ans, Françoise David voit des signes encourageants pour le combat qui lui tient le plus à cœur : la lutte contre la pauvreté.

« C'est assez étonnant que le Parti libéral du Québec, qui n'est pas un parti vraiment à gauche, se montre tout à coup d'accord avec un barème plancher quant à l'aide sociale.

« Il faut croire qu'il y a des élections dans l'air, mais il reste que des idées font leur chemin, celle d'un projet de loi pour l'élimination de la pauvreté.

« Même le gouvernement du Québec annonce une stratégie de lutte contre la pauvreté. Il faudra juger de ça, voir si ça va au-delà des mots. Il semble qu'il y a un petit peu plus de volonté de bouger », a déclaré M^{me} David, hier en interview téléphonique.

Au terme de son dernier mandat, la plus grande déception de M^{me} David est justement de n'avoir pas réussi à marquer suffisamment de points dans la lutte contre la pauvreté.

« C'est quelque chose que je trouve dur et triste. Ça ne me décourage pas. Je sais que de plus en plus de gens sont d'accord avec nous là-dessus.

« Malgré les efforts faits pour améliorer le sort des plus pauvres, nous avons eu des échecs en regard des compressions à l'aide sociale durant la course au déficit zéro. »

JOIGNEZ-VOUS À L'ÉQUIPE SIMONS...

Un nouveau magasin Simons ouvrira ses portes en août 2001 aux Promenades St-Bruno. Nous sommes présentement en période de recrutement de personnel et offrons de nombreuses occasions de carrière

POUR CONNAÎTRE LES DÉTAILS, VOIR LA SECTION EMPLOI, CAHIER E, PAGE 5 DE VOTRE JOURNAL LA PRESSE

SPORT ACTIF

Le bikini triangle photo tulipes 98,00

C'est le bikini top mode signé par le photographe surfeur californien Aaron Chang. Impression photo tulipes pour un triangle réversible à un côté rouge, liseré bleu pâle. Culotte nouée sur les côtés. P.m.g. Bermuda surfeur bande tulipe 75,00

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

LA GUÉPIÈRE

DIM

Rabais semi-annuel de 25%

LE BALCONNET BRODERIE ANGLAISE 34,95

Fin coton côtélé parsemé de petites fleurs brodées en fil de satin, bordure dentelle fantaisie, un soutien-gorge féminin à bonnets doublés en coton mousse pour un très grand confort. Blanc. 32 à 36 A, 32 à 38 B-C. Rég. 49,00* Culotte coordonnée 17,99

la maison **simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE O. • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

CANADA

Justice pour les ados: dernière lecture du projet de loi contesté

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Malgré les nombreuses supplications du Bloc québécois à la ministre de la Justice, Anne McLellan, et malgré l'unanimité au Québec des intervenants dans le domaine de la criminalité juvénile contre le projet de loi C-7 sur la justice pénale pour les adolescents, le gouvernement Chrétien procède aujourd'hui à la troisième et dernière lecture du contesté projet de loi.

« Je trouve cela regrettable, a commenté le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, parce qu'il y a unanimité au Québec chez tous les intervenants. (...) Il y a une façon de faire au Québec dans ce domaine qui a donné d'excellents résultats et qui va être saccagée par ce projet de loi. »

Gilles Duceppe estime qu'il aurait été très simple d'inscrire dans le projet de loi que le Québec pouvait s'y soustraire et appliquer l'actuelle loi, connue sous le nom de Loi sur les jeunes contrevenants.

Le porte-parole du Bloc en matière de justice, le député de Berthier-Montcalm, Michel Belhumeur, venait de lancer hier un cri



Photo PCLa Presse ©
La ministre de la Justice Anne McLellan

de cœur à la ministre de la Justice Anne McLellan, afin que cette dernière sursoie à l'adoption de C-7, l'invitant à venir rencontrer sur place au Québec les praticiens, c'est-à-dire ceux qui appliquent la loi au quotidien, les personnes âgées, les autochtones, les juges, les policiers, les jeunes et les parents. « Elle sera alors convaincue, a dit le député bloquiste, que le projet de loi C-7 n'est pas un bon projet de loi. » M. Belhumeur a d'ailleurs traversé la Chambre des communes hier pour remettre en mains propres à M^{me} McLellan son invitation à refaire avec lui au Québec la tournée qu'il vient tout juste

de terminer sur cette question avec le comédien Marc Beaupré.

« Personne au Québec n'appuie la démarche de la ministre, insiste Michel Belhumeur. Tout le monde dit que le projet de loi n'est pas flexible et qu'il va mettre un terme à l'approche préconisée par le Québec depuis 30 ans. »

M. Belhumeur affirme que la nouvelle loi d'Ottawa va ruiner complètement les efforts qui ont porté sur plusieurs années au Québec et qui ont donné des résultats remarquables. Le Québec est la première province au Canada en ce qui a trait au taux de succès dans le domaine de la réhabilitation des jeunes délinquants.

« J'ai l'impression que la ministre vit dans une boule de verre, a déclaré un Michel Belhumeur déçu d'apprendre que ses démarches pour faire reporter l'adoption de la loi ont été vaines. Elle est informée par des fonctionnaires qui ont fait un beau projet de loi dans leur tour d'ivoire. Maintenant ils prennent ça personnel, et ils veulent coûte que coûte le faire adopter. »

La Chambre, majoritairement libérale, a voté C-7 à l'étape du rapport hier et elle a également limité le temps des débats, ce qui est considéré comme un bâillon par l'opposition.

Aux Communes, le premier ministre Jean Chrétien est venu au secours de sa ministre de la Justice

qui était prise à partie de toute part au sujet de C-7.

« Ce que fait le Québec à ce moment-ci, a dit M. Chrétien, il pourra continuer à le faire avec la nouvelle loi. » Cette affirmation est rejetée par l'opposition et par tous les intervenants québécois experts en matière de justice juvénile qui affirment que le projet de loi est trop répressif en regard de l'approche de réhabilitation préconisée par le Québec. Gilles Gauthier, le leader en Chambre du Bloc, a défié M. Chrétien d'inscrire ses propos dans la loi.

La ministre de la Justice, Anne McLellan, a déclaré aux Communes qu'il était faux de prétendre qu'elle n'avait pas d'appuis au Québec, exhibant une lettre du Barreau du Québec qui, a-t-elle dit, prouvait le contraire. Le bâtonnier du Québec, Francis Gervais, a cependant affirmé à *La Presse* un peu plus tard que la lettre du Barreau n'était nullement un appui inconditionnel au projet de loi C-7. « Ce que notre lettre dit, a déclaré M. Gervais, c'est qu'ils ont fait un bon coup, qu'ils ont fait un bon pas, mais que nous sommes encore loin de ce que l'on veut avoir. »

Rappelons que le 23 mai dernier, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité une motion demandant au gouvernement du Canada d'instaurer un régime d'exception pour le Québec afin de pouvoir continuer à appliquer la loi actuelle.

L'eau potable de Terre-Neuve: une qualité douteuse?

Presse Canadienne

ST-JEAN, Terre-Neuve — Le gouvernement de Terre-Neuve a rendu public hier un rapport rédigé il y a déjà cinq ans, qui donne un aperçu inquiétant de l'état des réserves d'eau potable de la province.

On peut y lire que l'incidence des maladies d'origine hydrique, c'est-à-dire susceptibles d'être répandues par l'eau, y est plus élevée que la moyenne nationale, que les données sur la qualité de l'eau sont inadéquates et que la province dépense moins que toutes les autres pour le traitement de son eau.

Mais le gouvernement provincial maintient que ce rapport, un document préliminaire jamais complété à cause de rivalités internes, est farci d'erreurs et qu'on ne peut s'y fier.

Cependant, soucieux de rassurer la population, le premier ministre, Roger Grimes a divulgué un rapport mis à jour, qui indique que les réserves d'eau de la province sont « aussi sûres, sinon plus sûres que les réserves d'eau potable de toute autre région au pays ».

Malgré cette assertion, M. Grimes a annoncé que son gouvernement consacrerait 50 millions, au cours des trois prochaines années, pour embaucher davantage d'inspecteurs de la qualité de l'eau, accroître la fréquence des tests et installer plus d'équipements d'épuration de l'eau en régions rurales.

Le premier ministre soutient qu'il n'était nullement tenu de dévoiler le rapport de 1996, protégé par les règles de confidentialité du cabinet.



Ne restez pas pris avec le même taux.

Vous avez 18 mois avant de vous fixer. Si un taux plus avantageux se présentait dans les 18 mois suivant la signature de votre hypothèque convertible de la Banque Laurentienne, vous pourriez en profiter sans frais.

Prêt hypothécaire
CONVERTIBLE

6,45%*
sur 18 mois

N'hypothéquez pas
votre liberté: rencontrez
vite un conseiller de
la Banque Laurentienne.

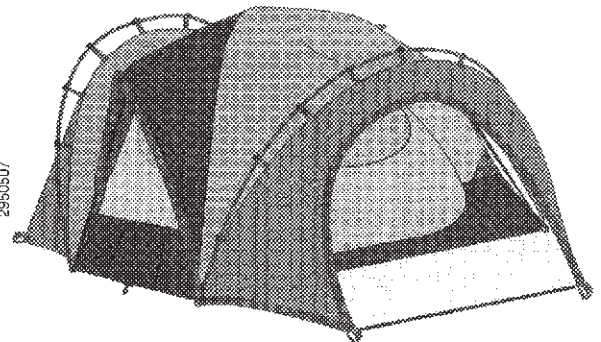
1 800 BLC-1846
www.banquelaurentienne.com



**BANQUE
LAURENTIENNE**

*En se basant sur l'hypothèse d'un prêt de 100 000 \$ à un taux de 6,45 % pour un terme de 18 mois amorti sur 25 ans, le coût d'emprunt exprimé sous forme de pourcentage serait de 6,45 %. Taux en vigueur au moment de la mise sous presse; sujet à changement sans préavis. Prêts sujets à l'approbation du crédit. L'offre ne peut être jumelée à aucune autre.

Camping? Laissez-vous tenter!!



- Très grande salle d'exposition
- Choix incomparable de tentes
- À des prix d'entrepôt

André Jac Sport

5520, boul. des Laurentides, Laval

4 km au nord de la 440 / 6 km au sud de la 640

(450) 622-2410 / Sans frais 1 800 997-2410



KAUFMANN de SUISSE

À le plaisir de vous inviter
à une

“EXPOSITION DE PIERRES

PRÉCIEUSES”

Le jeudi 31 mai et

Le vendredi 1er juin 2001

au 2195, rue Crescent

de 10 heures à 17 heures 30



KAUFMANN de SUISSE

BIJOUX ET MONTRES - DEPUIS 1954

2195 RUE CRESCENT, MONTRÉAL H3G 2C1, (514) 848-0595

À PALM BEACH, FL. 210 WORTH AVE.

Christopher & Charles Kaufmann, Designers

www.kaufmannsuisse.com
2962522

MAZDA GABRIEL EN POLE POSITION

AUCUNE OFFRE RAISONNABLE REFUSÉE! ET ENCORE TOUJOURS PLUS POUR VOTRE ÉCHANGE.

Protégé 5 2002
249\$ par mois
location 48 mois

2,490 \$ comptant taxes en sus. (modèle # DSTS52AA00 2962298



Protégé 2001
SE • LX • ES • GT

300 VÉHICULES EN INVENTAIRE



camionnettes

Série B SX • SE • SE+
2 ou 4 roues motrices
Nous les avons en stock.



MPV 2001

DX • LX • ES

369\$

par mois

0\$ comptant
0\$ transport
0\$ préparation



MOD # UADU71AB00

Vous êtes gradué depuis 3 ans ou sur le point de l'être.

750\$ DE RABAIS

* crédit pré-approuvé sans endosseur.

PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLOMÉS

mazda

Gabriel

(514) 484-7777
5333, rue Saint-Jacques Ouest, MTL.

PC-Alliance: « Rien avant septembre »

Le président du Parti conservateur accueille avec beaucoup de réticence le flirt des partisans de Stockwell Day

VINCENT MARISSAL

CALGARY — Trop tôt, trop vague et lancé à la hâte pour sortir Stockwell Day du pétrin, le plan de l'Alliance canadienne visant à rapprocher les partis de droite laisse froid les dirigeants conservateurs.

Jacques Léger, le président du Parti conservateur, n'a toujours pas reçu d'appel de ses deux homologues alliés, trois jours après que ceux-ci eurent décidé en conseil national de reprendre contact en vue d'une union de la droite, mais, de toute façon, rien ne leur servirait de se précipiter.

En gros, la réponse sera : Merci, c'est gentil d'avoir pensé à nous, mais non merci, a expliqué hier à *La Presse* le président conservateur.

« Pour le moment, je n'ai aucun mandat de négocier quoi que ce soit avec l'Alliance canadienne, dit-il. Nous sommes en plein exercice de consultation de nos membres, consultation qui prend fin ces jours-ci, mais dont les résultats finaux ne viendront probablement pas avant la fin de l'été. »

Il ne se passera rien avant septembre, ajoute M. Léger, puisque c'est en septembre que doit se réunir le conseil national du Parti con-

servateur. « Nous ne sommes pas prêts, indique-t-il, et nous ne le serons pas avant septembre. Rien n'ira de l'avant avant cette date. »

Et encore, il n'est pas sûr que les pourparlers aillent très loin même à ce moment. « Il faudrait d'abord que je sache ce qu'ils veulent, reprend Jacques Léger, et puis je ne veux pas être casseux de party, mais c'est bien beau leur idée de candidat unique aux deux partis dans tous les comtés aux prochaines élections, mais il se rapporte à qui, ce candidat ? »

Le comité de gestion du Parti conservateur se réunit cette fin de semaine à Ottawa, mais cet organe restreint en nombre ne peut décider seul d'engager le Parti dans un processus de rapprochement.

« Au mieux, on peut me demander d'aller en éclairer, voir un peu ce qu'ils ont à dire et prendre un peu la température de l'eau », explique M. Léger.

Et même si l'initiative alliée emballait follement les dirigeants conservateurs, ils seraient contraints de respecter la volonté du congrès (tous les membres conservateurs), qui a décidé en septembre 1999 par une écrasante majorité de présenter 301 candidats conservateurs au pays.

« Le comité de gestion, ni même le conseil national, ne peuvent renverser une décision du congrès », dit le président du Parti conserva-

teur. Le conseil national de l'Alliance canadienne a décidé samedi à Calgary de relancer les pourparlers avec les conservateurs sur deux fronts : entre présidents pour décider d'un processus et d'un échéancier et sur le terrain, comté par comté, afin de s'entendre avec les conservateurs pour ne présenter qu'un seul candidat aux prochaines élections.

L'idée n'est pas neuve, constate Jacques Léger, à l'instar du chef Joe Clark, qui a lui aussi exprimé des réserves sur le flirt allié.

MM. Léger et Clark s'interrogent sur le moment choisi par l'Alliance canadienne pour remettre le projet sur le tapis et ils s'inquiètent de l'arrivée de nouveaux groupes ultraconservateurs venus en renfort à Stockwell Day.

« Ils (les dirigeants de l'Alliance) ont besoin d'une diversion, pas nous, dit Jacques Léger. Et le fait qu'ils se radicalisent rend les choses encore plus difficile. Ces gens-là, c'est l'extrême droite de notre parti il y a dix ans, extrême droite qui était partie au Reform, puis à l'Alliance. »

Day réclame un grand débat sur le système de santé

Presse Canadienne

TORONTO — Le chef de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, est d'avis que la population et les dirigeants politiques doivent se faire à l'idée d'un changement majeur dans le système de santé du pays, incluant l'instauration possible d'un ticket modérateur, la privatisation de certains services et une nouvelle formule de financement.

Ce dont ce pays a besoin, c'est d'un large débat, ouvert à de nouvelles avenues, sur l'avenir du système de santé canadien, a déclaré en substance M. Day, hier, devant quelque 200 délégués à une conférence d'experts de la santé.

Le chef de l'opposition fédérale croit que le débat sur la réforme du système de soins de santé doit encourager l'innovation, la créativité et les nouvelles idées, et envisager

des mesures d'incitation commerciale, l'implication du secteur privé, les frais d'utilisation et un financement fédéral stable.

Sans appuyer une mesure en particulier, le parti de M. Day est actuellement en processus de consultation sur les soins de santé et des recommandations devraient être soumises au prochain congrès de l'Alliance, au mois d'avril.

Les députés fédéraux méritent de meilleurs salaires, estime Chrétien

JULES RICHER
Presse Canadienne

OTTAWA — Les députés fédéraux n'arrêtent pas une seconde, ils travaillent la semaine et les week-ends : ils méritent donc des augmentations de salaire, a déclaré hier, en point de presse, le premier ministre Jean Chrétien, à la veille de la publication d'un rapport gouvernemental sur la question.

« De bonnes comparaisons vont démontrer que les députés sont sous-payés », a-t-il dit. Il a donné l'exemple des salaires des chefs syndicaux ontariens, publiés récemment, qui sont tous supérieurs à 100 000 \$ par année.

Une commission mandatée par le gouvernement doit présenter un rapport aujourd'hui, dans lequel on devrait recommander des hausses allant jusqu'à 20 %.

Actuellement, les députés gagnent un salaire de 69 100 \$ par année, auquel s'ajoute une allocation non imposable de 22 800 \$ destinée à couvrir leurs dépenses. Pour garder le même montant mais en l'imposant, il faudrait que cette somme soit portée autour de 30 000 \$ ou plus.

Dirigée par l'ancien ministre libéral Ed Lumley, la commission suggérerait d'inclure l'allocation dans le salaire imposable, ce qui le porterait à 109 000 \$, puis de l'augmenter à 125 000 \$.

M. Chrétien estime que ce ne sera pas difficile de convaincre les Canadiens. « On va reconnaître que c'est nécessaire. Leurs salaires ont été gelés pendant sept ans, dans les trois dernières années, ils ont eu seulement des augmentations équivalentes à la hausse du coût de la vie », a-t-il expliqué.

Le premier ministre est à peu près le seul politicien sur la colline du Parlement qui ait osé se prononcer hier sur le délicat sujet des émoluments des parlementaires. Le chef du Bloc québécois, Gilles Ducesne, a refusé de faire des commentaires, préférant attendre la présentation du rapport. Même chose pour le leader parlementaire libéral, Don Boudria, qui est resté coi malgré l'insistance des journalistes.

Seule la présidente du Conseil du Trésor, Lucienne Robillard, a admis que « chaque fois qu'on parle du salaire des députés, c'est une question très sensible dans la population ».

Son explication : « Les gens sont très exigeants par rapport au rôle des députés. » En d'autres termes, on a peu de respect pour eux.

Dans ce contexte, le recrutement de personnes intéressées à la politique devient ardu. Malgré tout, il faut donc que les salaires soient adéquats, estime M^{me} Robillard. « La question salariale n'est pas le seul (facteur), mais elle fait partie sûrement d'une réflexion de quelqu'un qui veut se lancer en politique. »

MARCHÉ CONCLU

Du lundi au samedi dans **La Presse**



ÉCONOMIE

VENTE DE FERMETURE

Promenades de la Cathédrale
FIN DE BAIL

DE **50%**
À **80%**
DE RABAIS

625, rue Sainte-Catherine Ouest, Local A14
Montréal (Québec) H3B 1B7
(514) 848-6388

Soirs et week-ends illimités

30 \$*
par mois

C'est le printemps illimité!



50 minutes de jour
incluses

3 mois de temps d'antenne local
illimité

50 minutes d'interurbains au pays par mois
sans frais**

En prime

- Aucuns frais d'activation
- Première minute sans frais pour les 400 premiers appels reçus
- Renvoi d'appel, mise en attente, affichage des appels (numérique)



Une vaste gamme d'appareils numériques

Visitez le www.rogers.com/sans-fil, composez le 1 800 IMAGINE ou rendez-vous chez nos distributeurs Rogers^{MC} AT&T^{MD} participants.

Certains appareils ne sont pas offerts dans tous les magasins. *Applicable à toute nouvelle entente de deux ans, pour les forfaits tout faits de 30 \$ par mois. **Applicable sur les trois premiers mois de terme. Des frais d'accès au système s'appliquent. Taxes applicables, interurbains et frais de déplacement en sus. Demandez tous les détails à votre représentant. Offre applicable jusqu'au 31 mai 2001. Appelez-nous au 1 800 226-8352 pour connaître les offres spéciales à nos abonnés. ^{MC}Rogers Communications inc. Utilisé sous licence. ^{MD}AT&T Corp. Utilisé sous licence



imagination sans fil

- RadioShack
- LA CABINE TÉLÉPHONIQUE
- FUTURE SHOP
- CELLULAR
- CENTRE HI-FI
- TELE
- Damoulin
- AudioIron
- ULTIM-NET

- MONTRÉAL**
3573, boul. St-Laurent (514) 288-0600
732, rue Ste-Catherine O. (514) 877-0090
Centre Eaton (514) 844-6242
2360, rue Notre-Dame O. (514) 983-1666
1, Place-Ville-Marie, bur. 11108 (514) 394-0000
8994, boul. de l'Acadie (514) 387-9999
1201, av. Greene (514) 933-9000
5150, rue Jean-Talon O. (514) 341-2221
5954, boul. Métropolitain E. (514) 257-8826
6224A, rue St-Jacques O. (514) 369-4000
Place Alexis-Nihon (514) 865-9949
Place Versailles (514) 355-0003
Les Galeries d'Anjou (514) 356-0356
- BOULCHERVILLE**
Promenades Montarville (450) 449-4998
- BROSSARD**
7005, boul. Taschereau, bur. 150 (450) 926-3111
Mail Champlain (450) 671-3300
Place Portobello (450) 671-4744
- CHATEAUGUAY**
129, boul. St-Jean-Baptiste (450) 692-2201
- DOLLARD-DES-ORMEAUX**
3339L, boul. des Sources (514) 683-3333
- DRUMMONDVILLE**
1565, boul. Lemire (819) 478-0851
- GAINEAU**
360, boul. Maloney O., bur. 1 (819) 663-8580
Promenades de l'Outaouais (819) 561-3031
- GRANBY**
575, boul. Boivin (450) 777-6612
- JOLIETTE**
517, rue St-Charles-Borromée N. (450) 431-2355
- KIRKLAND**
2758, boul. St-Charles (514) 428-9000
16900, route Trans-Canada (514) 693-9265
- LAVAL**
1696, boul. des Laurentides (450) 629-6060
379, boul. Curé-Labelle (450) 623-0303
Centre Laval (450) 978-1081
3364, boul. St-Martin O. (450) 682-2640
241C, boul. Samson (450) 969-1771
Carrefour Laval (450) 687-5386
- LASALLE**
8457, boul. Newman (514) 368-4000
Carrefour Angrignon (514) 368-4250
- L'ASSOMPTION**
814, boul. de l'Ange-Gardien N. (450) 589-1411
- L'ILE-PERROT**
15, boul. Don-Quichotte
Bureau 103A (514) 425-5505
- LONGUEUIL**
1490, chemin de Chambly (450) 442-1564
1150, rue King-George (450) 448-7777
- MAGOG**
221, rue Principale O. (819) 843-4455
- MONTE-LEONE**
Fairview Pointe-Claire (514) 695-1554
- RENTONVILLE**
110, boul. Industriel (450) 581-4666
Les Galeries Rive-Nord (450) 581-7756
- ROSEMERE**
209, boul. Curé-Labelle (450) 971-2000
Place Rosemère (450) 971-2000
- SAINTE-AGATHE**
221, rue Principale E. (819) 321-3331
- SAINTEBRUNO**
Promenades St-Bruno (450) 653-7472
- SAINTE-EUSTACHE**
360E, rue Arthur-Sauvé (450) 974-9299
- SAINTHUBERT**
3359, boul. Taschereau (450) 676-3963
- SAINTHYACINTHE**
Les Galeries St-Hyacinthe (450) 359-4941
- SAINTE-ROSE**
Carrefour Richelieu (450) 359-4941
- SAINTE-JEROME**
108, boul. du Carrefour (450) 431-2355
- SAINTE-LAURENT**
438, rue Isabey, bur. 108 (514) 340-0334
Place Vertu (514) 745-0745
- 2100, boul. Marcel-Laurin (514) 856-1864
300, av. Ste-Croix (514) 748-8525
- SAINTE-LEONARDE**
4282, boul. Métropolitain E. (514) 593-7333
- SHERBROOKE**
2980, rue King O. (819) 566-5555
Carrefour de l'Estrie (819) 922-4650
- SOREL**
2605, chemin St-Roch (450) 742-9600
- TERREBONNE**
1270, boul. Moody, bur. 10 (450) 954-1564
Les Galeries de Terrebonne (450) 964-8403
- TROIS-RIVIERES**
5335, boul. des Forges (819) 372-5000
5635, boul. Jean-XXIII (819) 372-5005
- VICTORVILLE**
495, boul. des Bois-Francis Sud (819) 758-8840

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
29 mai 2001

Page A8 manquante

Français: nouvelle bataille chez les contrôleurs aériens

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LE SYNDICAT des travailleurs canadiens de l'automobile (TCA) et l'Association canadienne du contrôle du trafic aérien (ACCTA) vont déposer une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles parce qu'ils estiment que NAV Canada contrevient aux dispositions de la Loi sur les langues officielles en refusant d'accepter au cours de formation tout candidat unilingue français.

Selon un porte-parole de l'ACCTA, Pierre Drapeau, NAV Canada s'était engagé en 1996, en prenant la relève du ministère canadien des Transports, à ne faire aucune discrimination à l'endroit des francophones. Or, il note que NAV Canada rejette systématiquement tout candidat francophone qui n'est pas bilingue à son centre de formation de Cornwall tandis qu'un unilingue anglophone y est accepté sans problème.

Normalement, les francophones reçoivent une formation bilingue à ce centre de formation tandis que les anglophones reçoivent une formation dans leur langue. Récemment, une session de formation bilingue a été annulée parce qu'il n'y avait pas assez de francophones.

Les contrôleurs bilingues se retrouvent surtout au Québec et dans la région d'Ottawa où ils sont respectivement 330 et 90.

Un autre membre de l'ACCTA, Pierre Gaumont, originaire du Saguenay — Lac-Saint-Jean, a dit que dans les conditions actuelles il n'aurait jamais pu faire carrière dans ce domaine parce qu'il n'était pas bilingue au moment où il a été embauché par Transports Canada. On lui a permis de pren-

dre un cours d'immersion en anglais et de pouvoir suivre le cours de formation.

Pour sa part, le directeur québécois des TCA, Luc Desnoyers, soutient que l'attitude de NAV Canada est incompréhensible. « En Chine, les candidats au contrôle aérien prennent des cours de langue anglaise qui est la langue universelle de l'aviation avant de prendre leur formation. Pourquoi les Québécois n'auraient-ils pas droit aux mêmes avantages comme le veut le principe de la Charte des droits? Est-ce que NAV Canada veut faire des économies sur le dos des francophones? » lance-t-il en invoquant la bataille menée par les gens de l'air dans les années 1970 pour la reconnaissance du français.

Les besoins de personnel dans cette profession sont énormes puisque le nombre de contrôleurs qui prendront leur retraite dans les prochaines années au Québec est d'environ une centaine. Or, il s'agit d'un emploi de haute technologie qui est très rémunérateur, le salaire de base étant de 85 000 \$ par an, sans compter les heures supplémentaires.

Un porte-parole de NAV Canada, Louis Garneau, a dit que la société sans but lucratif allait répondre à la plainte de l'ACCTA lorsqu'elle sera déposée devant le Commissaire aux langues officielles. « Nous avons toujours eu comme objectif d'assurer un service efficace et sécuritaire. »

M. Garneau croit que la sortie de l'ACCTA et des TCA est probablement motivée pour des raisons de renouvellement de convention collective. Le contrat de travail est venu à échéance le 31 mars dernier et les négociations ont débuté en novembre dernier.

4000 employés d'entretien en grève

CLAUDE-V. MARSOLAIS

DEPUIS MINUIT, la section 800 de l'Union des employés de service (FTQ) qui représente 4000 des 4500 employés d'entretien de la région de Montréal, de la Mauricie, de la Montérégie et de l'Outaouais a amorcé le déclenchement d'une grève générale qui devrait s'étendre progressivement.

Lors d'une assemblée générale dimanche, les membres du syndicat ont rejeté à 60 % les offres de l'Association des employeurs en entretien d'édifices publics et ont donné le mandat à leur bureau de direction de déclencher la grève.

Le mouvement de grève devrait affecter les plus grandes entreprises comme Distinction qui embauche 1200 employés, Empire Maintenance avec 1000 salariés et Service ménager Roy, quelque 900 employés.

Le négociateur syndical, Raymond Larcher, a indiqué que les salaires et la charge de travail constituaient les deux questions litigieuses des négociations qui ont débuté en

avril 2000. Les salariés exigent des augmentations de 1,85 \$ l'heure pour un contrat de cinq ans alors que les employeurs offrent une hausse de 1,35 \$. Actuellement, le salaire horaire de l'employé affecté aux travaux lourds se situe à 12,15 \$ l'heure, tandis que le travailleur aux travaux légers est rémunéré 11,65 \$ l'heure. M. Larcher a soutenu que les employés exigeaient de meilleurs salaires parce qu'ils ont « été gelés » pendant plusieurs années.

Du côté patronal, M^e Richard Martel a expliqué que ce gel s'expliquait par le fait que les employés d'entretien de la région avaient les meilleures conditions de travail en Amérique du Nord. « Maintenant ils ont à peu près les conditions de travail qui prévalent dans les grandes villes américaines comme New York et Chicago et s'ils acceptent notre offre, ils vont gagner 13,50 \$ à la fin de la convention collective. » Les travailleurs se plaignent aussi de ne pas avoir de recours dans les cas de surcharge de travail.

+

Jospin récuse la vision allemande de l'Europe

d'après AFP

PARIS — Le premier ministre socialiste français Lionel Jospin a, sans surprise, opposé hier à Paris une fin de non-recevoir à la vision fédérale du chancelier allemand Gerhard Schröder pour l'Europe élargie, et il s'est prononcé, au nom du réalisme, pour des aménagements du système institutionnel actuel.

Le terme de la réflexion engagée sur l'avenir de l'Europe a été fixé à 2004 et « nous savons que les conséquences à tirer devront l'être à l'unanimité » des États membres, a rappelé Jospin dans une allocution devant un public choisi au Centre d'accueil de la presse étrangère (CAPE).

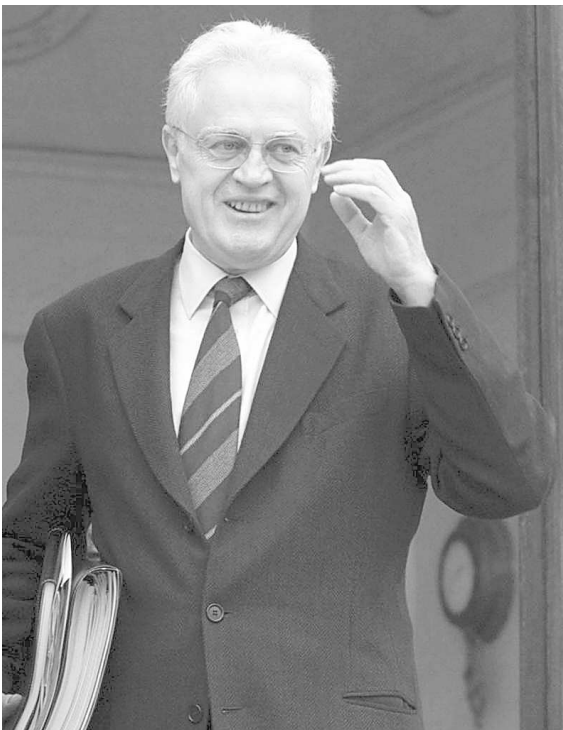
« Au terme du processus, il faudra chercher la ligne d'un compromis acceptable par tous », a-t-il rappelé.

Le débat a été lancé l'an dernier par les dirigeants allemands avec des propositions très fédéralistes. Dans le nouvel ensemble proposé par Schröder, « l'exécutif tirerait sa légitimité du Parlement européen et les États actuels auraient le statut des Länder allemands ou des États fédérés américains », a dit Jospin.

« La France, comme d'autres nations européennes, ne saurait accepter un tel statut ni cette conception de la fédération », a-t-il affirmé.

Si elle risque d'accentuer l'incompréhension entre la France et l'Allemagne, la prise de position de Jospin n'est pas réellement une surprise. Plusieurs membres du gouvernement avaient qualifié les idées du chancelier d'« irréalistes » et de « très allemandes ».

Leur rejet par la plupart des États membres a d'ailleurs conduit le ministre allemand des Affaires étrangères, Joschka Fischer, à prendre ses



Lionel Jospin

Photo AFP

distances avec la vision du chancelier et à se prononcer pour une architecture institutionnelle plus proche des conceptions françaises.

En fait, dans le long processus de réflexion engagé sur le fonctionnement d'une Union élargie à 12 nouveaux membres, chacun axe pour l'instant son discours sur les préoccupations supposées de son opinion publique, avec, pour les dirigeants français, comme pour leurs homologues Allemands, un objectif à très court terme : les prochaines échéances électorales.

Longtemps différée et très attendue, l'inter-

vention de Jospin lui a donc surtout permis de se positionner face au président Jacques Chirac qui s'était engagé très tôt dans le débat et dont chaque déclaration avait une dimension symbolique.

Chirac s'est ainsi prononcé pour une Constitution européenne, l'an dernier, dans un discours devant le Bundestag. Il s'est ensuite dit favorable, lors d'un sommet franco-britannique, à une fédération d'États-nations et à des ajustements institutionnels.

Jospin a repris ces trois formules. Mais, pour marquer sa différence, il a choisi d'insister sur le fond plutôt que sur la forme.

« Ce qui compte pour moi, c'est l'idée européenne inscrite dans la réalité. L'Europe que j'aime a un projet de société, une vision du monde et une architecture politique », a insisté le premier ministre français.

Il a développé diverses idées et formulé plusieurs propositions concrètes. Mais en se prononçant pour des « évolutions » d'un modèle institutionnel qui a montré ses limites, Jospin ne tranche pas tout à fait la question du blocage actuel du processus de décision qui interdit à l'Union européenne de jouer un rôle sur la scène internationale.

Le gouvernement allemand a réagi avec prudence et modération au discours de Jospin, saluant avant tout le fait qu'il ait enfin apporté sa pierre au débat initié il y a plus d'un an par Berlin.

Certes, a reconnu le porte-parole adjoint du gouvernement, le discours de Jospin laisse supposer l'existence de « différences d'appréciation » sur la notion de fédération. Mais celles-ci peuvent être « utiles pour la poursuite du débat », a-t-il dit.

Le ministre des Affaires étrangères Joschka Fischer a très diplomatiquement souligné une « contribution significative au débat sur l'avenir de l'Europe », qui, « en de nombreux points, correspond aux objectifs allemands ».

Des piques anti-américaines

d'après AFP

PARIS — Le premier ministre socialiste français Lionel Jospin a lancé hier plusieurs piques contre les États-Unis dans la présentation à Paris de ses idées sur l'avenir de l'Europe élargie.

« Face aux tentations de l'unilatéralisme, c'est-à-dire de la loi du plus fort ou des visions trop simples, l'Europe doit être un facteur d'équilibre dans les relations internationales », a dit Jospin devant le Centre d'accueil de la presse étrangère (CAPE).

« Elle ne veut pas être une puissance dominante, mais elle peut mettre sa puissance au service de valeurs », a-t-il ajouté.

Il a insisté sur le fait que « l'Europe est l'espace de la planète où l'État de droit est le mieux accompli » et « le seul ensemble politique au sein duquel la peine de mort n'existe plus ».

Jospin a appelé l'UE à se « préserver collectivement de la menace de l'uniformité et de l'envahissement de produits culturels émanant d'une source unique ».

« C'est là un enjeu de civilisation fondamentale », a-t-il affirmé.

Il a invité l'Europe à « définir, en fonction de ses intérêts propres et dans le respect de ses alliances, une stratégie de défense à long terme ». « Cela suppose en particulier qu'elle adopte une position cohérente face à l'initiative controversée des États-Unis de créer un bouclier antimissile », a-t-il précisé.

EXPRESS INTERNATIONAL

Chili : Kissinger convoqué

L'ANCIEN SECRÉTAIRE d'État américain Henry Kissinger a été convoqué comme témoin par le juge d'instruction parisien chargé de l'enquête sur la disparition de cinq Français sous la dictature du général chilien Augusto Pinochet. Kissinger, Nobel de la paix en 1973, est en voyage en France. Des policiers, qui agissaient sur commission rogatoire du juge Roger Le Loire, lui ont délivré une convocation pour venir témoigner dans les jours à venir au palais de justice de Paris.— d'après AFP

Russie : bouclier antimissile

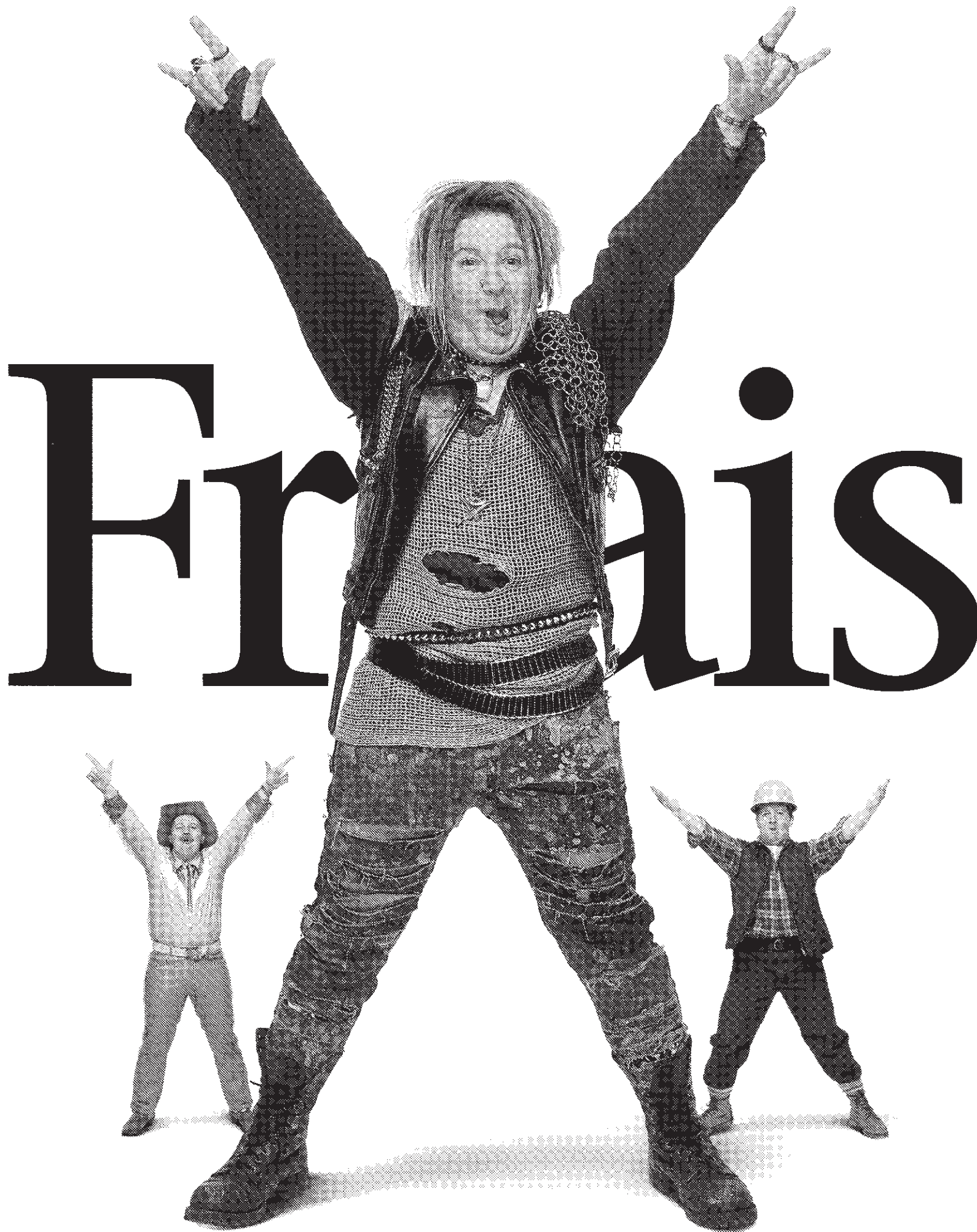
SOUUCIEUX D'ADOUCCIR les objections à son ambitieux projet de bouclier antimissile, le président George W. Bush est prêt à proposer à la Russie et à d'autres alliés d'importants rachats d'armements, une aide militaire et des exercices communs, a annoncé hier un haut responsable de l'administration américaine. À Moscou, le ministre russe de la Défense, Serguei Ivanov, a démenti qu'un tel projet ait été proposé à son pays pour obtenir l'abolition du traité ABM conclu en 1972. « Si une telle offre nous était faite, et ce n'est pas encore le cas, je suis sûr qu'elle ne permettrait pas de résoudre la question de l'ABM », a déclaré Ivanov devant la presse.— d'après AP

France : Pasqua inculpé

L'ANCIEN MINISTRE de l'Intérieur et député européen, Charles Pasqua, a annoncé hier à Paris qu'il venait d'être inculpé dans le cadre d'une enquête sur un éventuel financement illégal de sa campagne pour les élections européennes de 1999. L'ex-ministre gaulliste est poursuivi pour « financement illégal par acceptation de dons non conformes au code électoral » dans l'enquête ouverte le 19 avril grâce à des éléments recueillis dans le cadre des investigations sur le trafic d'armes vers l'Angola. Les limiers s'interrogent sur d'importants virements d'argent pour appuyer les activités politiques de Pasqua et provenant d'amis corses installés en Afrique centrale.— d'après AFP

Grande-Bretagne : émeutes raciales

LA POLICE ANGLAISE a de nouveau été sollicitée hier soir à Oldham (nord de l'Angleterre) afin d'empêcher que n'éclatent de nouvelles violences raciales pour la troisième nuit consécutive. Dans un secteur de la ville, huit véhicules de police renforcés par des brigades anti-émeutes ont bloqué l'accès de Glodwick à une bande de jeunes blancs décidés à troubler le calme de ce quartier où résident de nombreux Pakistanais. Arrêtés par ce barrage, les émeutiers ont alors jeté des poubelles ainsi que des briques sur les policiers avant de dresser une barricade en feu.— d'après AP



Faites un X sur les frais

Installation gratuite • Premier mois d'accès Internet illimité gratuit • Premier mois de location du modem gratuit • Jusqu'à 230 \$ d'économie

Abonnez-vous avant le 30 juin

Sympatico®
Edition haute vitesse

1 877 474-VITE hautevitesse.ca/7sehv

Sympatico Edition haute vitesse est une marque de commerce de Bell ActiMédia inc., utilisée sous licence. Offre valable jusqu'au 30 juin 2001. Le service est offert aux abonnés résidentiels seulement, là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent. Tarif régulier de 29,95 \$ par mois. Location de modem à 10 \$ par mois en sus. Les taxes sont en sus. L'offre peut être sujette à modification sans préavis.

Bell

L'« Intifada kabyle » continue malgré l'appel de Bouteflika

La presse privée manifeste à Alger contre les nouvelles règles de la censure

d'après AP, AFP et La Presse

ALGER — Quarante jours après la mort d'un lycéen, « accidentellement » criblé de 12 balles dans la gendarmerie de Beni Douala, les affrontements se poursuivaient hier entre manifestants et forces de l'ordre dans une Kabylie réclamant « Justice et Démocratie ».

Au même moment, quelque 2000 journalistes, employés de la presse privée et citoyens, manifestaient devant la Maison de la presse, à Alger, à l'appel du Comité de crise mis sur pied contre les amendements du Code pénal qui visent, selon eux, « la mise à mort de la liberté d'expression et de toutes les libertés ».

La majorité des journaux privés algériens n'ont pas paru hier en signe de protestation. Seuls les quotidiens gouvernementaux *L'Expression*, proche de la présidence, et *L'Authentique*, du général Mohamed Betchine, ancien homme fort du régime, ont paru.

Les émeutes en Kabylie ont fait 51 morts et 1300 blessés depuis le 18 avril, selon un bilan officiel, entre 60 et 80 morts, selon des journaux et des partis politiques.

Des centaines de personnes ont manifesté pour la Kabylie à Alger à l'issue du rassemblement pour la liberté d'expression.

Une seconde intervention du président Abdelaziz Bouteflika, qui a lancé dimanche un appel à la raison en Kabylie, n'a rien donné.

Le discours du président est « tombé à plat et n'apporte rien », a estimé un habitant de Béjaïa, capitale de la Petite Kabylie, résumant le sentiment général dans la région.

Dans un discours devant des imams à l'occasion d'une « Semaine nationale du Coran », Bouteflika a tenté une nouvelle fois de



Un jeune Berbère brandit une affiche du fameux chanteur assassiné Lounes Matoub lors d'une marche à Akbou, en Petite Kabylie, qui a rassemblé des milliers de manifestants.

Photo AFP

dénouer la crise en Kabylie en annonçant des sanctions contre les instigateurs de violences.

Les huit à 10 millions d'habitants de Kabylie réclament aussi la reconnaissance de leur langue, le tamazight, et de leur identité, au sein d'une Algérie qui est officiellement arabo-islamiste. Et les jeunes exigent du travail

et des perspectives d'avenir.

Une commission d'enquête instituée par Bouteflika au début du soulèvement, appelé localement « l'intifada kabyle », a été rejetée par les dirigeants kabyles. Le Rassemblement pour la culture et la démocratie de Saïd Sadi (RCD), qui collabore avec le régime depuis sa

création vers la fin des années 1980, s'est même vu forcé de se retirer du gouvernement, où il avait deux ministères.

Pour « rétablir la relation de confiance avec la population », le commandement de la gendarmerie en Kabylie a annoncé hier des mutations de nombreux gendarmes. Depuis le début des émeutes, les manifestants réclament le départ immédiat et sans condition de tous les gendarmes accusés de provocations et d'agressions.

Après une brève interruption au terme d'une nuit d'émeutes à Tizi Ouzou, capitale de la Grande Kabylie, les heurts ont repris hier dans la matinée, ici ainsi que dans les communes de Tizi Rached et de Béni Douala, petite ville qui a été isolée toute la journée de dimanche par un imposant dispositif de sécurité.

En Petite Kabylie, des milliers de personnes criant « Pouvoir assassin » ont participé à une marche à Akbou. Trois policiers ont failli être lynchés et n'ont eu la vie sauve que grâce à une intervention des organisateurs de la marche.

Les affrontements avaient éclaté après une marche ayant rassemblé des dizaines de milliers de personnes, qui ont saccagé les sièges de la radio d'État locale Soummam, d'Air Algérie et de partis.

À une dizaine de kilomètres de là, des manifestants ont dressé hier une barricade sur la route nationale menant à Alger, et menaçaient les voyageurs tentant de progresser sur cet axe. Seuls quelques minibus et fourgons circulaient en Petite Kabylie en raison de barricades dressées sur des routes vers Sidi Aïch ou El-Kseur ou encore vers Sétif ou Jijel, selon des chauffeurs.



ACCÉDEZ AU POUVOIR

SENTRA

EDITION TOURING

2,8%**
FINANCEMENT
À L'ACHAT

**LE POUVOIR D'ÊTRE
HEUREUX.**



- AM/FM/CD AVEC LECTEUR DE 6 DISQUES
- JANTES EN ALLIAGE
- AILERON
- EMBOUT CHROMÉ
- MOTEUR 1,8 L DE 126 CHEVAUX
- CLIMATISEUR
- PNEUS TOUTES SAISONS 14 PO
- PARE-BOUE AVANT ET ARRIÈRE
- PARE-CHOC COULEUR CARROSSERIE
- DOSSIER ARRIÈRE RABATTABLE 60/40
- TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS

239\$ PAR MOIS, location 48 mois*

Acompte seulement 895 \$

0\$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ

ACOMPTÉ	MENSUALITÉ
0 \$	259 \$
895 \$	239 \$
1 695 \$	219 \$
2 695 \$	199 \$



TOUJOURS PLUS LOIN.

*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2001 « Edition Touring » (C4LGS1 BK00 + Option Touring). Acompte ou échange équivalent de 895\$. Limite de 19500 km par année avec 0,10\$/km extra. Premier versement équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. **Taux de financement de 2,8% à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement.

www.nissancanada.com 1 800 387-0122

Couvre-feu en Centrafrique après un coup d'État raté

d'après AFP et AP

BANGUI – Une tentative de coup d'État par des militaires, qui aurait fait « beaucoup de morts parmi les assaillants », a été déjouée dans la nuit de dimanche en Centrafrique où les autorités ont instauré un couvre-feu hier sur l'ensemble du territoire.

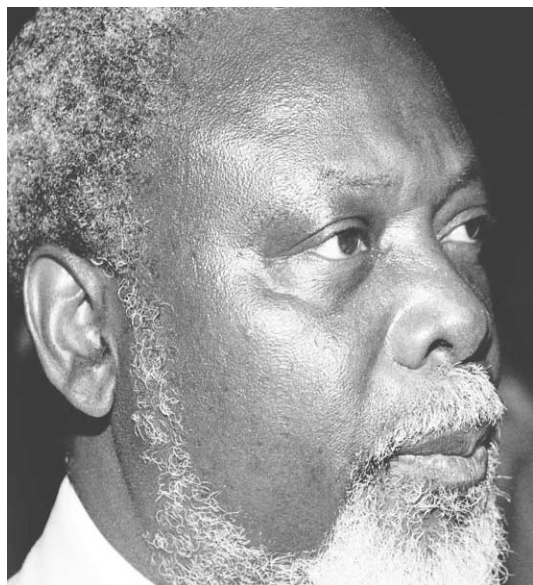
« Il est instauré un couvre-feu sur toute l'étendue du territoire centrafricain de 18h à 6h du matin », a annoncé un décret du président Ange-Félix Patassé.

La publication de ce décret est intervenue quelques heures après l'annonce par la présidence centrafricaine de l'échec d'une attaque visant la résidence du chef de l'État à Bangui.

Cette attaque a fait « sept morts dans les rangs de la sécurité présidentielle et beaucoup parmi les assaillants », a précisé la même source.

Les insurgés, moins d'une centaine, selon des informations de l'ambassade de France à Bangui, n'ont pas été identifiés.

D'après des témoignages concordants, ils seraient des éléments des Forces armées centrafricaines (FACA).



Ange-Félix Patassé

Ange-Félix Patassé, arrivé au pouvoir en 1993, dirige l'un des pays les plus pauvres d'Afrique. Depuis 1996, il a déjà fait face à trois grandes mutineries au sein de l'armée, dans lesquelles le paiement des soldes était la première revendication.

« Tout est rentré dans l'ordre », a affirmé le porte-parole du chef de l'État, Prosper

Ndouba, ajoutant que « le président est sain et sauf » malgré l'attaque musclée contre sa résidence.

Devant la résistance de l'Unité de sécurité présidentielle, les mutins se sont repliés au terme de plusieurs heures de combats à l'arme lourde ponctuées de tirs de mortiers.

Ils étaient « toujours poursuivis par des unités mixtes de la Garde présidentielle, des Forces armées centrafricaines, et de la gendarmerie », a encore indiqué la présidence.

Le gouvernement centrafricain a de son côté affirmé que « l'armée nationale maîtrise actuellement la situation », tout en invitant la population « à garder son calme » et à rester « très vigilante pour démasquer ces fauteurs de troubles ».

« Les événements survenus à Bangui restent encore confus », a estimé le ministre français des Affaires étrangères qui a dit suivre l'évolution de la situation « avec un intérêt particulier ».

Peu d'habitants se sont risqués dans la journée sur les avenues désertes de la capitale, préférant se calfeutrer chez eux. Seuls quelques véhicules des forces de sécurité se sont aventurés sur les principaux axes de la ville.

La radio nationale, qui devait reprendre ses émissions dans la matinée, n'avait toujours pas commencé à émettre en FM ou ondes courtes en fin d'après-midi, privant les

600 000 Banguisois d'informations officielles.

Les mutins ont pris d'assaut le bâtiment de la radio, selon un diplomate français à Bangui, mais on ignore s'ils ont réussi à en prendre le contrôle et le garder.

Un militaire centrafricain a affirmé sous couvert de l'anonymat que les assaillants avaient essayé, après l'attaque nocturne, de se rassembler dans le sud de la capitale, dans des quartiers considérés comme proches de l'opposition.

Ces quartiers seraient sous contrôle d'extrémistes de 1996-1997 qui organiseraient des patrouilles avec des véhicules réquisitionnés auprès de civils, ont indiqué des habitants.

Des centaines d'habitants, en majorité des femmes et des enfants, ont commencé à fuir cette zone pour quitter la capitale en direction de Mbaïki ou pour rejoindre des quartiers plus calmes, selon divers témoignages.

Comme la plupart des Banguisois, qui sont restés éveillés toute la nuit pour écouter les claquements des armes à feu, ces personnes redoutent une escalade militaire, voire un début de guerre civile.

Plus d'un an après le départ des hommes de la Mission de l'ONU en République centrafricaine (MINURCA), créée deux ans plus tôt pour stabiliser la situation, les tensions restent très vives, comme l'a récemment rappelé le secrétaire général de l'ONU Kofi Annan.

Présidentielle pipée au Tchad: quatre militants de l'opposition tués

d'après AFP et AP

PARIS — Quatre jeunes militants de l'opposition ont été tués hier par les forces de l'ordre au Tchad, affirme la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) dans un communiqué publié à Paris.

Ils ont été tués au cours d'une descente des forces de l'ordre au domicile du président de l'Union nationale pour le développement et le renouveau (UNDR, opposition), Saleh Kebzabo, où se tenait une réunion de concertation des candidats de l'opposition, après l'interdiction d'un meeting par les autorités de N'Djamena, selon la FIDH.

L'organisation dénonce un « état d'urgence de fait » instauré après l'annonce dans la nuit des résultats de l'élection présidentielle qui a vu la victoire, contestée par l'opposition, du président sortant Idriss Deby. Les six candidats malheureux estiment avoir été battus « par la fraude ».

Deby a été proclamé vainqueur dimanche dès le premier tour avec 67,35 % des voix. Huit des 31 membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI) ont démissionné en raison des « irrégularités » du scrutin, qui doit être encore validé par le Conseil constitutionnel.

À Ndjama, les six candidats malheureux à la présidentielle du 20 mai ont annoncé hier au cours d'une conférence de presse leur intention d'engager une procédure d'annulation du premier tour.

Ces candidats entendent « engager immédiatement la saisine du Conseil constitutionnel en vue de l'annulation pure et simple du premier tour », indique un protocole d'accord signé par ces candidats et présenté lors de la conférence de presse.

Ils rejettent de ce fait « les résultats annoncés par la CENI » et invitent « le peuple tchadien à demeurer vigilant et à s'opposer à ce hold-up électoral », ajoute le texte.

Les opposants ont assuré qu'ils allaient « mettre en oeuvre toutes les actions en vue d'obtenir l'annulation du scrutin », tout en réaffirmant « leur attachement à la Constitution ».

Le protocole, également signé par les 11 partis d'opposition des « Forces vives » et par l'Union des syndicats du Tchad (UST, majoritaire), dénonce aussi « les méthodes qui ont prévalu avant et pendant le vote ».

Devant la presse, les candidats malheureux ont par ailleurs élevé « une vive protestation » au sujet de leur interpellation dans la matinée, quand ils se trouvaient au domicile de Saleh Kebzabo pour définir leur position après l'annonce des résultats.

Les opposants ont été relâchés une heure plus tard après avoir été entendus par des responsables du ministère de l'Intérieur.

Une dizaine de personnes avaient été légèrement blessées dans la bousculade ayant suivi, dont une grièvement, selon Kebzabo.



Idriss Deby

Photo AFP

LE SOLDE DE VÊTEMENTS

DE CONFECTION HARRY ROSEN

Obtenez ces jours-ci jusqu'à 40 % de rabais à l'achat de certains complets, vestons sport, pantalons habillés, vêtements de pluie et chaussures*, tous offerts dans un grand choix de tailles, de modèles et de couleurs. Hâtez-vous d'en profiter car les premiers arrivés seront les premiers servis. Le service de retouche est gratuit.

(SOLDE EN COURS)

*Chaussures vendues seulement dans certains magasins.

—JUSQU'À—

40%

—DE RABAIS—

HARRY ROSEN

Les fréquents enlèvements aux Philippines, un fléau

Le groupe Abu Sayyaf revendique le rapt de 20 personnes, dont trois Américains, dans une station balnéaire

d'après AFP

MANILLE — L'enlèvement ce week-end dans une station balnéaire réputée de 20 personnes dont trois Américains, revendiqué par le groupe Abu Sayyaf, renforce l'image d'insécurité qui entache la réputation des Philippines, l'un des pays les plus pauvres d'Asie.

« C'est triste à dire, mais nous

connaissons la recette » pour transformer les enlèvements en une sorte d'activité économique aux Philippines, dit l'ancien chef des services de renseignement militaire Alfred Filler.

« Pourquoi cela arrive-t-il aux Philippines et non dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est ? Peut-être parce que nous sommes une démocratie libérale et que les enlève-

ments pour obtenir des rançons sont considérés comme un moyen facile de faire de l'argent », estime-t-il.

« Les gens disposent des moyens pour s'y livrer », ajoute Filler, faisant allusion au florissant trafic des armes, surtout dans le sud de l'archipel d'où sont originaires la plupart des ravisseurs.

Des cas d'enlèvements sont très

fréquents aux Philippines. Des écologistes, des personnalités politiques, des hommes d'affaires, en particulier de la riche communauté chinoise, sont la cible de gangs.

La présidente Gloria Arroyo a accusé la force spéciale mise en place par son prédécesseur pour lutter contre le phénomène des enlèvements d'avoir joué un double jeu dans le but d'extorquer de l'argent

à la communauté chinoise sous prétexte de la protéger.

M^{me} Arroyo, qui a pris le pouvoir à la suite d'une insurrection populaire appuyée par l'armée, a démantelé cette force spéciale.

Mais la poursuite des enlèvements d'étrangers, touristes, etc. risque de compromettre l'ambition de la nouvelle présidente de remettre d'aplomb l'économie du pays.

L'armée refuse l'état d'urgence en Indonésie

d'après AFP

DJAKARTA – Le président indonésien Abdurrahman Wahid, menacé de destitution et isolé, a ordonné hier que soient prises toutes les mesures pour rétablir « l'ordre », à deux jours d'une réunion cruciale du Parlement.

Mais il n'est pas allé jusqu'à proclamer l'état d'urgence, qui lui permettrait de dissoudre le Parlement et de stopper ainsi la procédure de destitution. Cette mesure d'exception a été rejetée par l'armée.

Wahid avait menacé vendredi d'instaurer l'état d'urgence si les députés continuaient la procédure de destitution. Le président avait aussi proposé un nouveau transfert de pouvoirs à la vice-présidente, M^{me} Megawati Soekarnoputri, qui n'a pas encore donné sa réponse.

M^{me} Soekarnoputri n'a pas commenté l'annonce du président. Elle s'est contentée d'appeler ses sympathisants au calme et à ne pas répondre aux « provocations ». Un siège de son Parti démocratique indonésien de lutte (PDI-P), a été brûlé dans l'est de Java par des partisans de Wahid.

Des responsables politiques opposés à Wahid ont estimé que cette annonce constituait une demi-mesure et prouvait que le chef de l'État n'avait pas le soutien de l'armée pour aller plus loin.

Les forces de police ont été placées en état d'alerte maximum dans tout le pays, plongé dans une profonde crise politique.

Des violences ont éclaté dans plusieurs villes de l'est de l'île de Java, la plus peuplée de cet immense archipel de 210 millions d'habitants et abritant la capitale, Djakarta.

Les partisans de Wahid, certains brandissant des armes blanches, ont attaqué des bâtiments de partis ou de mouvements hostiles au président, et bloqué une autoroute.

La police a fait des tirs de sommation pour disperser des milliers d'étudiants pro-Wahid à Surabaya, 2^e ville du pays.

À Djakarta, le président, de plus en plus isolé après 20 mois au pouvoir, donnait l'ordre au ministre de la Sécurité Susilo Bambang Yudhoyono de « prendre les mesures spéciales pour surmonter la crise et restaurer l'ordre, la sécurité et la loi aussi vite que possible ».

Le texte de Wahid explique que sa décision est liée aux risques que ferait courir la convocation par le Parlement, qui doit se réunir demain, d'une session spéciale du MPR (Assemblée consultative du peuple).

Une telle session du MPR, la plus haute instance législative, a le pouvoir de destituer le président au profit de la vice-présidente Megawati Soekarnoputri.

« Il n'y a pas d'imposition de l'état d'urgence et il n'y a pas de dissolution » du Parlement, a déclaré le ministre de la Sécurité. Le ministre de la Défense Mohammed Mahfoud a précisé que ce texte ne plaçait pas l'armée sous la responsabilité du ministre de la sécurité.

Wahid a reçu le soutien indirect, et sans doute tardif, de la Justice. Le Parquet a en effet annoncé n'avoir trouvé aucune preuve de l'implication du président dans les deux scandales financiers portant sur six millions de dollars qui sont à la base de la procédure de destitution menée par le Parlement.

Mais celui-ci a depuis quatre mois élargi sa mise en accusation du président à d'autres domaines, dénonçant son incompétence, son style jugé confus, et son incapacité à juguler les violences séparatistes et intercommunautaires dans plusieurs régions.

La décision du Parquet donne toutefois du poids aux arguments de Wahid qui a toujours affirmé que ce dossier n'était qu'un prétexte pour l'évincer.

FORUM

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

4 contre 1

ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

u, dans un livre publié récemment : « On peut envisager que le Canada du XXI^e siècle devienne une véritable confédération de régions autonomes, chacune prospérant à sa façon particulière. Des régions partageant une histoire et des valeurs, liées par une agence fédérale représentant leurs intérêts communs. »

Qui rêve ainsi d'une « véritable confédération de régions autonomes » ? Bernard Landry ? Mario Dumont ?

Non. C'est John Ibbitson, un journaliste du *Globe & Mail*. Dans *Loyal No More* (Harper Collins, 2001), Ibbitson soutient que l'Ontario, le pilier de la fédération, est en train de se désengager du Canada. Les Ontariens deviendraient autonomistes !

Car Queen's Park a de moins en moins besoin du marché Est-Ouest, son commerce avec les États-Unis étant maintenant trois fois plus important. De plus, Toronto n'a que faire du gouvernement fédéral, dans la mesure où les traités de libre-échange ratifient le rôle protectionniste d'Ottawa.

Un vent autonomiste souffle aussi sur la Colombie-Britannique et l'Alberta. Dans cette dernière province, un groupe a proposé au premier ministre Ralph Klein un Alberta Agenda, visant notamment à « limiter les interventions d'un gouvernement fédéral agressif et hostile dans les champs de juridiction provinciale ».

C'est sur ce courant que mise le chef libéral Jean Charest pour forcer le gouvernement fédéral à consentir des changements au fonctionnement de la fédération. Au cours de sa tournée dans les provinces de l'Ouest, la semaine dernière, M. Charest a proposé une alliance des quatre provinces les plus peuplées du pays. Les quatre (80 % de la population canadienne) confronteraient Ottawa : la bourse ou la vie ! La bourse étant, dans le cas présent, un financement garanti des soins de santé, une révision de l'entente sur l'union sociale, la fin des programmes unilatéraux du fédéral, et une place pour les provinces à la table des négociations commerciales internationales.

La chance a souri à M. Charest : pendant sa tournée, le *National Post* a publié un texte confortant sa thèse, signé notamment par l'ancien réformiste Stephen Harper. Selon M. Harper, l'« hégémonie d'Ottawa » sera bientôt contestée par

une alliance Alberta-Ontario-Colombie-Britannique-Québec. Une bande des quatre si puissante que « même Jean Chrétien » ne pourrait lui résister.

Jean Charest estime que le Québec a tout à gagner à participer activement à une telle alliance, et dénonce « la politique de la chaise vide » du gouvernement québécois. De fait, Québec reste pour l'instant à l'écart du mouvement qui se dessine au Canada. Le gouvernement Landry est certes intéressé à s'allier aux autres provinces pour obtenir d'Ottawa plus d'argent pour la santé. Mais à l'égard de l'évolution plus profonde, on sent le premier ministre sceptique. Pour ne pas dire indifférent.

Cet attentisme est regrettable, alors même que plusieurs provinces partagent les préoccupations du Québec, non seulement sur le financement de la santé, mais sur plusieurs autres dossiers. Le gouvernement du Québec aurait tout avantage à profiter de cette vague décentralisatrice pour établir un dialogue intime et suivi avec ses partenaires canadiens. Et à s'entendre avec eux sur quelques revendications communes — les plus susceptibles de profiter concrètement aux citoyens.

Ceci dit, il faut rester réaliste. Il y a loin de la coupe à la « véritable confédération » dont rêve le journaliste Ibbitson, et qui séduirait sans doute bon nombre de Québécois.

La volonté autonomiste des gouvernements provinciaux aura des chances de convaincre Ottawa seulement si elle est appuyée par une large part de la population, plutôt que par quelques journalistes et intellectuels. Or, à l'heure actuelle, cet appui populaire n'est pas acquis. Si l'on pense à l'Ontario, il faut tout de même rappeler que les Ontariens ont massivement réélu les libéraux de M. Chrétien. Autonomistes, les Ontariens ? Il faut aussi rappeler que beaucoup de Canadiens ont été sensibles aux engagements du premier ministre fédéral au sujet de la préservation du caractère public du système de santé.

Enfin, l'histoire, même très récente, nous enseigne que le discours revendicateur des provinces anglophones (déclaration de Calgary) ramollit comme du beurre au micro-ondes à mesure que les négociations approchent de leur terme (entente sur l'union sociale).

L'histoire — toujours elle — nous dira si le présent engouement en faveur de la décentralisation est plus solide. De toute façon, le Québec ne court pas de risque à participer à un tel exercice. Sinon un beau risque.

Nus pour la cause

MARIO ROY
mroy@lapresse.ca

Même avant, le photographe américain Spencer Tunick disait que ses modèles préférés étaient les Canadiens. Et il se réjouissait de ce que le pays situé au nord du sien « soit le Canada, et non l'Iran ou Singapour » ! La séance de photo de samedi ne l'aura pas fait changer d'idée. Quelque 2200 personnes se sont mises à nu — littéralement — pour lui, un record en carrière. Et la police locale ne lui a pas passé les menottes, comme chez lui, à New York, mais l'a plutôt aidé...

Au vrai, le photographe est appelé à passer à la petite histoire comme une sorte d'anti-Christo, cet artiste dont la spécialité est de... vêtir les édifices et monuments. Ce qu'il fait lui aussi dans le cadre de performances ne laissant de traces que sur pellicule.

Comme la grande majorité des artistes contemporains jouissant d'un certain degré de notoriété, justement, Tunick a accédé à l'existence par le spectaculaire, par une forme mineure de scandale. Car si, en théorie, la nudité n'est pas sexuellement chargée, en pratique, elle l'est indubitablement.

Il n'y a d'ailleurs là rien de répréhensible. À moins de philosopher à vide sur la décadence de la

« société du spectacle » (activité qui a également propulsé des escadrons de penseurs vers les sommets de la gloire !), on ne voit pas ce que, en soi, la visibilité naturelle ou provoquée d'une oeuvre lui enlèverait — ou lui ajouterait, à ce compte — en terme de valeur.

Bien sûr, chez les praticiens des arts visuels de Soho comme chez les rappers du Bronx, il existe une telle chose que la provocation à l'état pur, des vierges enduites d'excréments, des pièces qui s'intitulent *Cop Killer...* Ce n'est pas le cas de Tunick. L'homme a déjà derrière lui de très belles oeuvres, belles dans le sens où elles véhiculent un sens.

Il faut voir, par exemple, quelques-unes de celles qu'il a réalisées dans le cadre du *Naked States Tour*. La mer de 1200 corps allongés sous le ciel nuageux du Maine. La sinieuse route de chair assemblée dans le désert du Nevada. L'enchevêtrement d'êtres nus que l'on dirait jetés à un carrefour de New York...

Ce sont des images qui se passent de ces notes liminaires laborieuses, souvent hermétiques, très légèrement irritantes, devenues inséparables de l'art contemporain. Ce sont des images de « la vulnérabilité de l'homme dans un monde hostile », résume succinctement le photographe. Et il n'a vraiment pas besoin d'en dire plus.

En somme, ça valait probablement le coup que 2253 braves se les gèlent sur l'asphalte humide de la rue Sainte-Catherine, samedi, au petit matin, pour la seule cause de l'art.

LE NOUVEAU LOOK DU PARTI LIBÉRAL



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Spencer Tunick: comme à Dachau?

J'AI RESENTI un profond malaise en voyant les images prises à l'occasion des quelques milliers de figurants nus à Montréal samedi matin. Il y avait quelque chose d'inhumain dans ces photos. L'image de la mort. Malaise persistant. Pourquoi ?

Peut-être en raison de la ressemblance avec ces horribles scènes captées en photos à la fin de la « dernière » guerre, lorsqu'on a découvert les camps de concentration. Ces milliers de cadavres, nus, alignés par terre. Images semblables aussi au Rwanda. Semblable horreur. Le photographe Spencer Tunick fait dans L'ART ! ! ! il dessine des formes avec des corps. Soit. Mais il banalise l'horreur totale.

À Woodstock, il y en avait des tous nus qui fêtaient. On peut être pour, on peut être contre. Mais ici j'ai eu froid dans le dos. Il y a des images qu'on ne voudrait plus jamais revoir. Il y a des images si fortes qu'il faut les protéger. Sinon on finira par voir L'ART dans Dachau. Non ! Il y a un bout à tout. Notre société a-t-elle perdu sa boussole ? Le Nord ? Qui a dit qu'il y a un Nord ? Il doit bien rester quelques petites choses de vrai.

Voir l'horreur : <http://motlc.wiesenthal.com/gallery/pg01/pg6/pg01616.html>

MARC BARRIÈRE
Montréal

En mal d'exhibitionnisme

UN « ARTSITE » fait actuellement fortune en se promenant sur la planète et en invitant la population à se rassembler nue sur la place publique pour une séance de photos de groupe. Un peu partout dans le monde, il rencontre certains problèmes pour se livrer à son « art ». Mais ici, à Montréal, ce fut tout à fait différent lors de sa dernière foire, face à la Place des Arts. On lui a déroulé le tapis rouge et, en toute liberté, il a pu s'en donner à cœur joie.

Comme il le disait candidement, le Québec est très accueillant ; on peut ici oser n'importe quoi en toute liberté et tout est considéré comme normal dans la belle province.

Quelle conclusion peut-on tirer de ce étalage vulgaire de viande fraîche ? Le corps humain est devenu une marchandise vendue au plus offrant. Il n'y a plus de limite quand il est question de spectacle de mauvais goût. Cet événement insipide, mais fort médiatisé à la une des journaux et de la télévision nous a montré jusqu'à quel point le bon peuple répond massivement à n'importe quelle « connerie ».

Notre pseudo-artiste espérait photographier nues trois cents personnes, mais ici, au Québec, on se démarque dans le sens de la démesure, surtout quand on nous demande de faire des idioties.

Il n'y avait vraiment rien, ni d'érotique, ni d'artistique, dans ce ramassis de bras, de jambes, de ventres, de seins et de fesses collés au macadam dans toutes sortes de postures insignifiantes.

PAUL-ANDRÉ DESCHESNES
St-Alexis-des-Monts

Qui a eu cette brillante idée ?

VOICI TOUTE l'indignation qu'on éprouve à la vue de la photo de nus à la une du journal. C'est tout à fait dégueulasse ! Non pas parce que l'on est prude, mais la dernière fois que j'ai vue une chose semblable, c'est dans l'horreur que les Allemands ont fait subir aux Juifs. C'est ce que cette photo me rappelle. Les Juifs n'avaient pas le choix, mais qu'on trouve autant de monde pour faire une telle photo, c'est révoltant !

MONIQUE ROY
Saint-Constant

Mort de rire !

IL EST PASSÉ en coup de vent ! Il a mobilisé tous les médias de mon coin de pays, comme s'il était un surhomme, un révolutionnaire ou un artiste de la trempe des grands ! Il aligne les corps nus comme dans un cimetière à ciel ouvert et il les photographie ! On nous a martelé toute la semaine qu'il était un génie ! On a vu ses oeuvres, toujours du même type, rappelant toujours la mort, la morgue ou un charnier, à tous les bulletins de nouvelles et dans tous les journaux. Nos bons journalistes nous ont même fourni la recette pour intégrer l'oeuvre montréalaise de l'artiste : jour, heure, endroit étaient li-



Plusieurs de nos lecteurs ont vu un parallèle choquant entre l'exercice artistique de Spencer Tunick et les images d'horreur des camps de concentration nazis.

vrés à la populace comme n'aurait jamais su le faire une agence de publicité pour recruter des modèles. Et le tout assaisonné de formules-clichés du genre grandes, mais alors très grandes révélations : « le corps n'est pas rien qu'un objet sexuel » ; « beaucoup de modèles avaient été libérés par cette expérience d'avoir posé nus » ; « participer à une telle aventure nous permet de passer à l'histoire ».

Et comment ! Plusieurs milliers de modèles, répondant ainsi à un appel unanime du coeur, du corps et de l'esprit ont bravé le froid, leur congé, leur horaire et leur sens critique pour la plus grande gloire d'un photographe devenu universellement reconnu et sans doute, vaguement millionnaire ! Opération-charme et lavage de cerveaux réussis. Merci à tous mes revendeurs, doit ricaner M. Tunick !

YVES POUPART
Saint-Jérôme

Quand l'art rejoint la nature

NOUS, NATURISTES, avons réagi avec un mélange d'étonnement et d'enthousiasme à la performance photographique de Spencer Tunick. Bien que nous ayons l'habitude de nous trouver parmi des centaines ou des milliers de gens nus, plusieurs d'entre nous ont voulu communiquer avec cette foule docilement rassemblée sur l'asphalte du Festival de Jazz, donnant une puissante impression de nature triomphante dans la jungle urbaine.

Même si, au départ, ce genre d'événement peut contenir, aux yeux du grand public, sa dose de provocation, il contribue à démythifier la nudité en la présentant comme une tenue non nécessairement sexuelle ou excitante, mais apaisante et belle en soi. Les photos de Tunick nous rappellent que dans nos villes de béton vivent des êtres humains, fragiles et vulnérables, et non des robots.

Après la journée mémorable du 26 mai, la ville ne sera plus la même. Partout dans le monde flottera plus que jamais autour du nom de Montréal un parfum de liberté. Désormais, 2500 personnes ayant découvert — une fois passée la fébrilité des premiers instants — que le nu pouvait être naturel et non scandaleux, sont mûres pour faire un tour chez les naturistes.

Ce qui va changer aussi, avec les photos de Tunick, c'est qu'on assistera à une dédramatisation de la pratique des seins nus sur les plages ou dans les piscines, et que le nu intégral dans des contextes de détente ne pourra plus faire l'objet de dénonciation ou de harcèlement. Qui pourra encore sérieusement prétendre que la loi interdit la nudité en public, après avoir vu les 2500 modèles nus de Tunick protégés par la police ? Nous n'avons pas, tout près de Montréal, de grande plage (comme en ont les Van-couvérois, qui apprivoisent le nu à Wreck Beach), mais par le biais de l'art, un vent de libération a quand même commencé à souffler à notre porte. Et dire qu'en 1984, on avait voulu m'arrêter pour m'être mis torse nu au Jardin botanique, et que le maire Jérôme Choquette interdisait les maillots de bain dans les parcs d'Outremont !

MICHEL VAÏS
directeur, Naturisme Québec
www.naturismequebec.com

FORUM

Santé: pas de regrets

« Si on n'avait pas fait ce qu'on a fait, notre système aurait explosé ! »

En entrevue avec l'équipe éditoriale de *La Presse*, hier, Bernard Landry a notamment été invité à faire le point sur l'état du système de santé québécois et sur les relations entre le Québec, les autres provinces canadiennes, et le gouvernement fédéral. Voici quelques extraits de cette entrevue.

Q LA PRESSE : En santé, malgré beaucoup d'argent investi et d'efforts déployés, entre autres par l'ex-ministre de la Santé, Pauline Marois, concrètement, sur le terrain, on a l'impression que rien ne change.

R BERNARD LANDRY : « Il y a une chose qui change et qui ne dépend pas des gouvernements, mais qui fait que la situation évolue de jour en jour, c'est le vieillissement de la population. Les efforts déployés aujourd'hui, comparés aux mêmes il y a 15 ans, ne sont pas en contrepoids d'une même situation. Les gens sont beaucoup plus vieux. Et comme c'est dans les dernières années de sa vie qu'on consomme des soins de santé, les gens en consomment beaucoup plus. La révolution des médicaments a continué, la révolution technologique en chirurgie a continué... Il faut voir ça dans une optique dynamique. Si Jean Rochon (ancien ministre péquiste de la Santé) n'avait pas fait le virage ambulatoire de façon énergique après qu'il eut été fait partout ailleurs en Amérique, voyez-vous quelle serait notre situation aujourd'hui ? Ce serait proprement invivable. Notre système était conçu pour des incisions de 12 pouces et des hospitalisations de sept jours, alors qu'aujourd'hui, parfois, il n'y a plus d'incision du tout, ou il y a simplement un trou. Et le séjour à l'hôpital dure trois heures.

« On rejoint la problématique de toutes les provinces canadiennes : les besoins sont chez ceux qui gèrent le système de santé : les provinces. Et les surplus faramineux s'accumulent à Ottawa chez ceux qui gèrent les relations extérieures, la défense nationale... Toutes sortes de choses très importantes mais qui n'ont pas la croissance exponentielle des dépenses sur la santé. (...) Quand Robert Bourassa avait à gérer le système de santé, le gouvernement central payait la moitié des coûts. Maintenant que nous avons à gérer le système de santé, le gouvernement central paie 14 cents pour un dollar. Et les coûts n'ont pas diminué, ils ont augmenté. C'est ça l'étranglement fiscal. »

Q Vous dites que si le virage ambulatoire n'avait pas été fait ce serait invivable, mais il reste que pour beaucoup de gens, médecins, infirmières et patients, c'est tout de même invivable.

R « C'est le grand paradoxe. L'objet du système, c'est le patient. Et c'est le plus satisfait, de loin, de tous et toutes. Tous les sondages le démontrent. Pour des raisons, bien involontaires, j'ai passé un an dans le système de santé. J'ai vu là, d'abord, un niveau scientifique extraordinaire, un niveau humain extraordinaire, un niveau d'efficacité extraordinaire. Et ça c'est la lorgnette du patient ou d'un proche du patient. Que les gens doivent faire des efforts extraordinaires parce qu'on vit à une époque extraordinaire, de hausse dramatique de la longévité, je le conçois. Ça met de la pression sur le personnel de santé qui, dans bien des cas, a raison de demander des modifications. Mais il y a aussi, soyons honnêtes et francs, du corporatisme. Des défenses d'intérêt de groupes, légitimes, puisque nous sommes en Amérique du Nord et il y a des lobbies. Donc, des corporations qui défendent légitimement leurs intérêts. Il faut savoir faire la différence entre l'intérêt des diverses corporations et l'intérêt général, celui des patients, que le gouvernement a le devoir de sauvegarder. »

Q Mais quand il y a des chirurgiens cardiaques, par exemple, qui s'en vont en Ontario parce qu'ils se disent écoeurés ?

R « Il y a plus de chirurgiens de l'Ontario qui s'en vont pour les États-Unis. Quelle peut être l'explication ? Il y a du corporatisme légitime, mais qui est quand même du corporatisme. L'Ontario, avec un niveau de vie de 25 % de plus que le Québec, perd plus de médecins et de chirurgiens.



Le premier ministre du Québec, Bernard Landry

Photos PIERRE McCANN, La Presse ©

giens. C'est ce que j'ai lu dans vos propres pages. »

Q Est-ce qu'il y a quelque chose que vous regrettez ?

R « Je pense que globalement, si on n'avait pas fait ce qu'on a fait, notre système aurait déjà explosé. »

Q Vous ne regrettez même pas la mise à la retraite des infirmières ?

R « On en a engagé des nouvelles, 6000. Ça fait du monde ça. On a rajeuni le corps. Ce qu'on a perdu c'est l'expérience, évidemment. Sauf qu'on a été dépassé par le programme. Il était libre et volontaire, et il y en a plus qui s'en sont prévalués que ce qu'on avait prévu. Mais on a fait des remplacements. Alors ce qui nous manque, c'est surtout l'expérience. Une valeur inestimable, mais que les jeunes sont en train d'acquérir.

« Dans un système de cette envergure qui dépense autant de milliards par année, on ne peut jamais parler de parcours parfait. Mais on peut parler, pour Jean Rochon et Pauline Marois, et maintenant pour (Rémy) Trudel, d'efforts inouïs pour améliorer le système, et malgré des forces adverses très puissantes, empêcher que les patients n'en souffrent. »

Q Au Canada anglais, il y a actuellement toutes sortes de courants autonomistes. On a l'impression que le Québec est un peu à l'écart...

R « En termes de revendications autonomistes, nous sommes imbattables, depuis des années, et pour longtemps. »

Q Parlons de vos rapports avec les autres provinces. On dit que vous avez eu peu de contacts avec les autres premiers ministres jusqu'ici...

R « Ça va s'établir au fur et à mesure des rencontres. Ça a pris un certain temps à Lucien Bouchard pour établir son réseau. Comme ministre des Finances, j'avais établi mon réseau. Ça prend quelques années pour un réseau très personnel. Je veux le faire et j'ai commencé à le faire. J'ai échangé des lettres avec divers collègues, des coups de fil, et ça va se tisser peu à peu. (...) Ça ne fait pas non plus 100 jours que je suis là. »

Q Ce que Jean Charest dit, c'est qu'il faut prendre le leadership de ce mouvement autonomiste et en profiter pour foncer...

R « On l'a déjà le leadership. Il s'agit simplement de tisser des alliances objectives. Mais ce que l'Ontario pense de la fédération canadienne, ce n'est pas ce que je pense, moi. »

Q M. Charest présente le mouvement actuel comme historique. (...) Pas seulement pour aller chercher plus d'argent au

fédéral, mais vraiment pour revoir le fonctionnement de la fédération. Voyez-vous la même chose ?

R « S'il y a un courant en faveur de l'union confédérale d'États souverains que je propose, je trouve que c'est une excellente nouvelle. Mais je ne le vois pas encore. Ça ne va peut-être pas jusque-là ?

« Je trouve que l'occasion ratée pour le reste du Canada et pour le gouvernement central, c'est de ne pas reconnaître un consensus québécois auquel ce journal a puissamment contribué : que le Québec constitue une nation. À partir d'une chose aussi solide et aussi universellement acceptée, on peut construire le statut d'un Québec dans une union confédérale Canada-Québec où l'Ouest pourrait trouver une excellente occasion de satisfaire ses volontés d'aujourd'hui, de faire reculer certaines occasions. Mais aucun modèle n'est possible s'il n'est pas basé sur la reconnaissance et la souveraineté de la nation québécoise, laquelle souveraineté, par la suite, peut être partiellement reportée, comme en Europe, sur des institutions supranationales. »

Q Vous voyez se former un bloc de l'Ouest ? Un État de l'Ouest ? Un État central ?

R « Je ne veux surtout pas leur dire quoi faire. Je veux que les relations au Canada se fassent entre des nations. Le Québec est une nation, le Canada en est une autre. Et je souhaite que ces nations aménagent leurs rapports suivant le modèle européen qui, maintenant, a fait ses preuves. »

Q Vous dites : « la souveraineté partiellement reportée ». Est-ce que la souveraineté du Québec, comprise comme le pouvoir de prélever ses taxes et faire tous ses traités, est un passage obligé ?

R « C'est un passage obligé, au moins d'une façon formelle, étant entendu que nous proposons une union confédérale. Donc nous sommes prêts, d'avance, à reporter sur un pouvoir supranational, l'exercice d'une partie de cette souveraineté. Comme font les Européens et comme le feront peut-être un jour les Américains. »

Q Est-ce que le référendum porterait sur autre chose que la souveraineté pure et simple ?

R « Comme la dernière fois. Le référendum portait sur la souveraineté et comportait une offre de partenariat. Pour certains, cette offre de partenariat était un pis aller. Pas pour moi. J'ai la conviction profonde, depuis des décennies, que l'Europe a trouvé la façon d'harmoniser les rapports entre les nations. Ce n'est pas une tactique, pour moi, l'union confédérale. C'est une conviction profonde que c'est la manière moderne pour les peuples d'aménager leurs relations économiques et politiques. Et il se peut que, d'ici un quart de siècle, on en soit là pour les Amériques. »

Q Est-ce que vous pourriez être amené à vous asseoir avec les autres premiers ministres provinciaux, pas seulement pour avoir de l'argent, mais aussi pour étudier d'autres choses ? Pour aller plus loin, comme ils semblent vouloir le faire ?

R « Plus il y aura de dialogues, mieux ce sera. Mais il ne peut pas y avoir de dialogue durable, pour moi, entre la province de Québec et les autres provinces du Canada. Le Québec forme une nation. Il doit vivre avec ce concept et l'actualiser au maximum. C'est-à-dire créer son État-nation, qui existe déjà puisque je siège à l'Assemblée nationale et que Québec est la capitale nationale du Québec. À partir de cette base, (il faut) créer des rapports plus harmonieux avec le reste du Canada. (Robert) Bourassa appelait ça le couteau sur la gorge. Ce n'était pas très élégant comme expression. Mais il faut un rapport de force, c'est réel. Et ce rapport de force, la meilleure façon crédible de l'établir, c'est un référendum gagné sur la souveraineté du Québec, étant entendu que les souverainistes recherchent activement une union confédérale. »

LYSIANE GAGNON

lgagnon@lapresse.ca



Un autre homme

Quelqu'un qui n'aurait jamais rencontré Bernard Landry se serait demandé par quel miracle l'homme qui accordait hier une entrevue à l'équipe éditoriale de *La Presse* a bien pu réussir à se faire élire aussi souvent.

Tendu, évasif, sur la défensive, répétant inlassablement le même refrain (le Québec est une « nation », voir air connu), incapable d'esquisser quelque vision nouvelle que ce soit, refusant obstinément d'admettre qu'en sept ans, le gouvernement péquiste ait pu commettre la moindre erreur, hésitant à s'aventurer dans tout dossier sectoriel autre que l'économie, le premier ministre était méconnaissable pour qui l'a déjà côtoyé.

Où était passé le politicien disert, brillant et chaleureux qui a charmé tant d'électeurs et inspiré tant de loyauté chez les péquistes ?

Ce n'est pas qu'il se trouvait en terrain hostile, au contraire. Outre que l'entrevue avait eu lieu à sa demande, il avait été accueilli par trois éditorialistes, trois reporters et une *columnist* qui l'interrogeaient avec courtoisie, parfois même en y mettant les gants blancs.

Peut-être M. Landry en est-il encore à faire l'apprentissage de la fonction de premier ministre. Peut-être cherche-t-il encore son style. Peut-être sa formation militaire (il était officier de réserve dans l'Armée canadienne quand il était étudiant) est-elle remontée à la surface, lui imposant un respect quasi mécanique de la solidarité ministérielle : comme un général qui s'abstient de critiquer ses prédécesseurs ou de commenter les dossiers de ses colonels...

Peut-être enfin M. Landry s'interdisait-il toute spontanéité, histoire de ne pas risquer de commettre une gaffe. On se souviendra qu'il avait entamé son règne en piquant des crises de colère qui lui avaient beaucoup nui dans l'opinion publique.

Quoi qu'il en soit, il y avait un monde entre l'attitude de Bernard Landry et celle de Lucien Bouchard qui, il y a à peine plus de cinq mois, était assis à cette même place, au bout de la table de la salle du conseil de *La Presse*.

Ce dernier avait alors devisé de divers sujets, exprimant sur chacun une opinion personnelle, avec une sorte d'autorité naturelle. C'était, à n'en pas douter, le patron. M. Landry, par comparaison, donnait hier l'impression d'être le représentant d'un groupe dont il n'aurait été que le porte-parole principal.

■ ■ ■

Mais surtout, ce qui frappait c'était l'absence du doute, du questionnement, le rejet instinctif de toute critique.

Le « virage à gauche » du PLQ ? Sans importance puisque le PQ a toujours été à l'avant-garde de la social-démocratie et occupe maintenant le terrain de l'économie (création d'emplois, équilibre fiscal), donc « il ne reste plus grand-chose » aux libéraux.

Le mouvement contre la mondialisation ? Il n'y a rien là non plus, puisque son gouvernement tient lui aussi au respect des compétences gouvernementales.

La possibilité que naisse un parti de gauche ? Bof, il y a toujours eu des gens à gauche du PQ, Michel Chartrand ne s'est-il pas présenté contre Lucien Bouchard dans Jonquière ? On lui soumet que Chartrand ne menaçait en rien Lucien Bouchard, mais qu'un nouveau parti de gauche, avec seulement 10 % des voix, pourrait faire battre le candidat péquiste dans des luttes serrées. Réponse : « Il faut faire appel à la cohérence de la gauche » (qui ne devrait pas faire passer, comme dans Mercier, « le candidat fédéraliste d'un parti de droite »).

Que pense-t-il de la réforme des programmes scolaires ? Il n'en pense rien puisque cette réforme « a l'appui du cabinet ».

Pourquoi ne pas inclure les garanties linguistiques dans la Charte de la nouvelle ville de Montréal, histoire de rassurer les anglophones ? C'est une question « trop pointue », qui regarde Louise Harel.

Que pense-t-il de l'intention du gouvernement Blair de privatiser des hôpitaux ? Cela existe ici aussi, dit-il, on a des cliniques privées, l'important étant l'accessibilité. Oui, mais les hôpitaux ? « Je ne suis pas la campagne électorale britannique en détail. »

Les Orphelins de Duplessis ? Quand le gouvernement aura pris une décision, il la fera connaître.

Ne serait-ce pas le moment d'amorcer un front commun des provinces pour la récupération de points d'impôt dans la santé ? Oui, sans doute (cela dit sans enthousiasme). A-t-il rencontré ses homologues des autres provinces ? Réponse évasive. Leur a-t-il parlé ? Oui, il y a eu des conversations téléphoniques, des lettres... Avec qui et sur quoi ? Autre réponse évasive. De toute façon, « il n'y aura pas de dialogue durable entre la PROVINCE de Québec et les autres provinces ». Retour au thème du Québec devant être reconnu comme « nation » en marche vers une « union confédérale ».

Les problèmes dans la santé ? Du bout des lèvres, il convient qu'il y en a, essentiellement dus au « vieillissement de la population et à la révolution dans les médicaments ». Heureusement, Jean Rochon a fait « le virage ambulatoire ». (M. Landry évoquera au moins cinq fois l'ancien ministre de la Santé sur le mode louangeur.)

L'exode des médecins vers l'Ontario ? Bah, l'Ontario en perd encore plus au profit des États-Unis. Il y en a qui se plaignent, c'est normal, le « corporatisme » est « légitime », mais l'important c'est que « les sondages disent que les patients sont satisfaits ». Tout de même, n'y a-t-il pas des décisions qu'il regrette ? Non. « Il n'y a pas de parcours parfait, mais si on n'avait pas réduit les dépenses de santé, le système serait à terre. » Il ne regrette même pas les départs à la retraite des infirmières ? Non, « puisqu'elles sont remplacées par d'autres... »



**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
29 mai 2001

Page A16 manquante